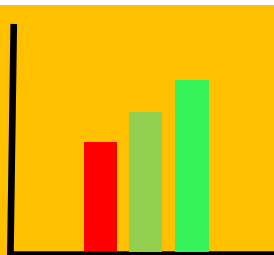




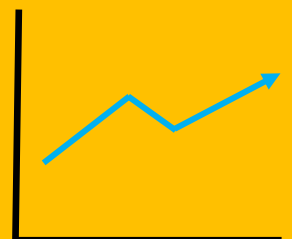
**CEBEVIRHA**  
*COMMISSION ECONOMIQUE DU BETAIL, DE LA VIANDE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES*

**DIRECTION DES ETUDES ECONOMIQUES, DE LA PLANIFICATION ET DES ECHANGES (DEEPE)**

**Analyse des indicateurs statistiques des secteurs de l'élevage, des industries animales, de la pêche et de l'aquaculture en zone CEMAC**  
**Situation en 2020**



*Les indicateurs sectoriels en 2020  
et leur évolution au cours des  
dernières années*



**Octobre, 2022**

## PREAMBULE

L'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) a été créée le 8 décembre 1964 à Brazzaville, regroupant six pays : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. Dans le souci d'évoluer vers une meilleure intégration de la sous-région, et d'offrir un espace économique et monétaire plus porteur de développement, les mêmes pays ont convenu de créer un cadre plus adéquat : la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Le Traité instituant la CEMAC a été signé le 16 mars 1994 à N'Djamena au Tchad et est entré en vigueur le 25 juin 1999 à Malabo en Guinée Equatoriale.

La mission principale de la CEMAC est de promouvoir un développement harmonieux des Etats membres dans le cadre de l'institution d'un véritable marché commun. Pour accomplir ladite mission, les objectifs suivants lui ont été assignés : (i) Mettre en place un dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques des Etats membres ;(ii) Assurer une gestion stable de la monnaie commune ; (iii) Sécuriser l'environnement des activités économiques et des affaires ; (iv) Harmoniser les réglementations des politiques sectorielles dans les domaines essentiels prescrits par les textes organiques (agriculture, élevage, pêche, industrie, commerce, transport et télécommunications, énergie et environnement, recherche, enseignement et formation professionnelle) ; (v) Créer un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services.

Ainsi la CEMAC a érigé la CEBEVIRHA en Agence d'Exécution chargée spécifiquement de mettre en œuvre la politique communautaire en matière d'élevage, de pêche et d'aquaculture. Sa mission est de contribuer au développement durable, harmonisé et équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à l'accroissement des échanges en vue de permettre aux Etats membres d'optimiser les productions nécessaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations de la sous-région.

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique 2015-2025 de la CEBEVIRHA finalisé en 2014, un diagnostic des secteurs de la l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en zone CEMAC a permis de mettre en évidence, la situation de faiblesse de données statistiques. Les préoccupations en liens avec l'obligation de combler ces faiblesses figurent donc en bonne partie au sein des axes stratégiques, programmes et projets retenus par ledit plan stratégique.

Aussi, s'il est indispensable pour la CEBEVIRHA de mettre à la disposition des Etats membres de la CEMAC, des statistiques consolidées de la sous-région dans les domaines indiqués, il est encore meilleur que celles-ci soient traitées et analysées. Ces analyses doivent alors présenter les acquis et efforts à poursuivre, tout en pointant les difficultés et contraintes observées. Les perspectives et orientations déclinées à la suite doivent être formulées dans le but de rechercher le développement intégral et intégré des secteurs concernés.

Le présent document a été élaboré par la CEBEVIRHA dans la poursuite de cet objectif. Ce dernier, mis à la disposition de la Communauté, des Etats, des partenaires et des acteurs divers, pourrait notamment contribuer à apporter un éclairage supplémentaire dans la définition des politiques, à la mise en œuvre des programmes et projets et à leurs évaluations. Il pourrait également promouvoir l'entrepreneuriat dans les domaines de l'élevage, des industries animales, de la pêche et de l'aquaculture.

## TABLE DES MATIERES

Liste des sigles et acronymes.....	5
Liste des tableaux.....	6
Liste des graphiques .....	7
<b>1. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2020 .....</b>	<b>9</b>
<b>1.1 Situation globale de l'activité économique .....</b>	<b>9</b>
<b>1.2 Agrégats et indicateurs majeurs .....</b>	<b>9</b>
1.2.1 La production de richesses.....	9
1.2.2 L'inflation .....	10
1.2.3 L'emploi.....	11
1.2.4 La dette publique .....	11
<b>1.3 Evolution des cours des matières premières essentielles .....</b>	<b>12</b>
1.3.1 Le pétrole .....	12
1.3.2 Les autres produits énergétiques .....	12
1.3.3 Les métaux et minerais .....	13
<b>1.4 Evolution des prix des produits agricoles et alimentaires de base .....</b>	<b>14</b>
1.4.2 Le cacao et le café.....	14
1.4.5 Le sucre .....	15
1.4.6 Les huiles végétales de consommation.....	15
1.4.7 Les viandes .....	16
<b>2. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE LA SOUS-REGIONAL EN 2020 .....</b>	<b>17</b>
<b>1.5 Activité économique.....</b>	<b>17</b>
<b>1.6 Indicateurs de base .....</b>	<b>17</b>
1.2.1 La production de richesses.....	17
1.2.2 L'inflation .....	19
<b>3. LA SITUATION DE L'ELEVAGE, DES INDUSTRIES ANIMALES ET DE LA VIANDE .....</b>	<b>21</b>
<b>3.1 Effectifs d'animaux.....</b>	<b>21</b>
3.1.1 Les effectifs globaux .....	21
3.1.2 Les bovins.....	23
3.1.3 Les ovins .....	24
3.1.4 Les caprins .....	25
3.1.5 Les porcins .....	25
3.1.6 La volaille .....	26
<b>3.2 Productions animales .....</b>	<b>27</b>
3.2.1 Les unités d'abattage et les animaux abattus .....	27
3.2.2 La production de viande.....	29

3.2.3	La production d'abats comestibles.....	30
3.2.4	La production d'œufs de consommation.....	31
3.2.5	La production de lait.....	33
<b>3.3</b>	<b>Consommation de la viande .....</b>	<b>35</b>
<b>3.4</b>	<b>Echange des produits animaux.....</b>	<b>37</b>
3.4.1	Importations de bétail par les Etats .....	37
3.4.2	Importations de viandes par les Etats .....	38
<b>4.</b>	<b>LA SITUATION DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE .....</b>	<b>40</b>
<b>4.1</b>	<b>Volumes des captures de l'activité de pêche.....</b>	<b>40</b>
4.1.1	Capture globale, par groupes d'espèce et par espèce .....	40
4.1.3	Capture par type de pêche selon la nature des eaux.....	41
4.1.4	Capture par pays.....	43
<b>4.2</b>	<b>Production aquacole .....</b>	<b>45</b>
<b>4.3</b>	<b>Consommation des produits halieutiques .....</b>	<b>46</b>
<b>4.4</b>	<b>Echanges de produits halieutiques .....</b>	<b>47</b>
4.4.1	Les importations.....	47
4.4.2	Les exportations.....	48
<b>5.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE .....</b>	<b>50</b>

## Liste des sigles et acronymes

BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BM	Banque Mondiale
FMI	Fonds Monétaire International
CEBEVIRHA	Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques de la CEMAC
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale
DEEPE	Direction des Etudes Economiques, de la Planification et des Echanges de la CEBEVIHRA
FAO	Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
PASEPAAC	Projet d'Appui au développement d'un système de production Statistique du secteur de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en Afrique Centrale
PIB	Produit Intérieur Brut

## Liste des tableaux

N° d'ordre	Titre	Page
1	Evolution des prix internationaux du pétrole, selon le type (\$/baril)	12
2	Evolution des prix internationaux du gaz, selon le type (\$/mmbtu)	13
3	Evolution des prix internationaux de quelques métaux et minerais (\$/tonne)	13
4	Evolution des prix internationaux du cacao et du café (\$/Kg)	14
5	Evolution des prix internationaux du sucre (\$/Kg)	15
6	Evolution des prix internationaux des huiles (\$/tonne)	15
7	Evolution des prix internationaux des viandes (\$/Kg)	16
8	Evolution des effectifs du cheptel dans la zone CEMAC par espèce (têtes)	21
9	Effectifs d'animaux élevés en zone CEMAC par pays (têtes)	22
10	Effectifs de bovins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)	23
11	Effectifs de caprins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)	25
12	Effectifs de porcins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)	26
13	Effectif de volaille élevé en zone CEMAC par pays (têtes)	37
14	Effectif d'animaux abattus par espèce en zone CEMAC (têtes)	28
15	Effectif d'animaux abattus par pays (têtes)	29
16	Production de viande par espèce en zone CEMAC (tonnes)	29
17	Répartition de la production de viande en zone CEMAC par pays (tonnes)	30
18	Production d'abats comestibles par espèce en zone CEMAC (tonnes)	31
19	Production d'œufs de consommation en zone CEMAC	32
20	Production d'œufs de poules en zone CEMAC par pays (x1000 œufs)	32
21	Production de lait d'origine animale par espèce en zone CEMAC (tonnes)	33
22	Volumes de lait d'origine animale produits dans les différents pays de la CEMAC par (tonnes)	34
23	Volumes de viande consommés dans l'espace CEMAC, par espèce (tonnes)	35
24	Volumes de viande consommés dans l'espace CEMAC, par pays (tonnes)	36
25	Ratios de consommation de viande, par pays (tonnes)	36
26	Ratios de consommation de la viande bovine, par pays (tonnes)	37
27	Ratios de consommation de la viande de volaille, par pays (tonnes)	37
28	Importations d'animaux sur pied par les pays de la CEMAC (têtes)	38
29	Importations de viande par les pays de la CEMAC (tonnes)	38
30	Importations de viande en zone CEMAC, par espèce (tonnes)	39
31	Volumes des captures en zone CEMAC, par groupes d'espèce halieutiques (tonnes)	40
32	Volumes des captures en zone CEMAC, par espèce (tonnes)	41
33	Volumes des captures en zone CEMAC, selon la nature des eaux (tonnes)	42
34	Volumes des captures en pêche maritime, selon les espèces (tonnes)	43
35	Volumes des captures en pêche continentale, selon les espèces (tonnes)	43
36	Volumes des captures de l'activité de pêche, par pays (tonnes)	43
37	Volumes de la production aquacole de la zone CEMAC, par pays (tonnes)	45
38	Volumes de produits halieutiques consommés en zone CEMAC, par pays (tonnes)	46
39	Ratios de consommation des produits halieutiques en zone CEMAC, par pays (Kg/Habitant/An)	46
40	Volumes des importations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (Tonnes)	47
41	Volumes des exportations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (Tonnes)	48

## Liste des graphiques

N° d'ordre	Titre	Page
1	Evolution de la croissance annuelle du PIB par groupes de pays entre 2015 et 2020 (%)	10
2	Evolution de la croissance annuelle du PIB Agricole par groupes de pays entre 2012 et 2020 (%)	10
3	Evolution de l'inflation par groupes de pays (% annuel), entre 2014 et 2020	11
4	Evolution du taux de chômage par groupes de pays entre 2012 et 2020 (%)	11
5	Evolution des prix internationaux du pétrole, selon le type (\$/baril)	12
6	Evolution des prix internationaux du gaz, selon le type (\$/mmbtu)	13
7	Evolution des prix internationaux du charbon, selon le type (\$/tonne)	13
8	Evolution des prix internationaux de quelques métaux et minerais (\$/tonne)	14
9	Evolution des prix internationaux du cacao et du café (\$/Kg)	14
10	Variations des prix internationaux du sucre (\$/Kg)	15
11	Evolution des prix internationaux des huiles (\$/tm)	15
12	Variations des prix internationaux des viandes (\$/Kg)	16
13	Evolution de la croissance annuelle du PIB de la zone CEMAC (%)	17
14	Evolution de la répartition du PIB de la CEMAC (%)	18
15	Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel en zone CEMAC (%)	18
16	Contribution du secteur primaire à la croissance du PIB réel (%)	19
17	Evolution de la répartition du PIB par pays (%)	19
18	Evolution de l'inflation annuel en zone CEMAC (%)	20
19	Evolution des effectifs du cheptel dans la zone CEMAC par espèce (têtes)	21
20	Proportion des effectifs du cheptel par espèce par rapport au total CEMAC (%)	22
21	Effectifs du cheptel par pays (% du total CEMAC)	22
22	Effectifs du cheptel bovin par pays (% du total CEMAC)	24
23	Effectifs d'ovins par pays (% du total CEMAC)	24
24	Effectifs de caprins par pays (% du total CEMAC)	25
25	Effectifs de porcins par pays (% du total CEMAC)	26
26	Effectifs de volailles par pays (% du total CEMAC)	27
27	Effectif d'animaux abattus par espèce en zone CEMAC (têtes)	28
28	Production de viande par espèce en zone CEMAC (tonnes)	29
29	Répartition de la production de viande par pays (% du volume total)	30
30	Production d'abats comestibles par espèce en zone CEMAC (% du volume total)	31
31	Evolution de la production des œufs de poules en zone CEMAC (x 1000 œufs)	32
32	Production d'œufs de poules par pays (% du volume total)	32
33	Production de lait d'origine animale par espèce en zone CEMAC (% du volume total)	33
34	Volumes de lait d'origine animale produits dans les différents pays de la CEMAC par (% du volume total)	34
35	Evolution des volumes de viande consommés dans l'espace CEMAC, par espèce (% du total)	35
36	Importations de viande en zone CEMAC, par espèce (% du total)	39
37	Volumes des captures en zone CEMAC, par groupes d'espèce halieutiques (% du total)	40
38	Courbe d'évolution des captures en zone CEMAC par groupe d'espèce halieutiques (tonnes)	40
39	Volumes des captures en zone CEMAC, selon la nature des eaux (% du total)	42
40	Volumes des captures de l'activité de pêche, par pays (% du total)	43
41	Variations de la production aquacole de la zone CEMAC, par pays (tonnes)	45

42	Volumes de la production aquacole de la zone CEMAC, par pays (% du total)	45
43	Ratios de consommation des produits halieutiques en zone CEMAC, par pays (Kg/Habitant/An)	47
44	Evolution du volume des importations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (tonnes)	48
45	Evolution du volumes des exportations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (tonnes)	49



## 1. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2020

### 1.1 Situation globale de l'activité économique

En 2020, l'activité économique mondiale a principalement été perturbée par les effets de la pandémie à COVID 19. Le choc était généralisé, touchant toutes les économies de la planète (à l'instar de la pandémie elle-même), et plongeant le monde entier dans la plus forte récession depuis la seconde guerre mondiale selon les indications de la Banque Mondiale. L'économie mondiale a donc enregistré une contraction de 3,3% en 2020, après une croissance de 2,6% en 2019. Les effets étaient principalement issus des mesures d'arrêt de l'activité prises par les Gouvernements pour freiner la pandémie, puis de façon plus durable, de l'impact négatif sur le potentiel humain dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Le choc était également brutal, car presque pas prévisible. Plusieurs analyses indiquent que les pays les plus durement touchés sont ceux où l'épidémie a été la plus grave et ceux qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis du commerce mondial, du tourisme, des exportations de produits de base et des financements extérieurs.

Les impacts économiques de la pandémie ont été particulièrement graves dans les économies émergentes, où les pertes de revenus ont mis en évidence et exacerbé des facteurs préexistants de fragilité économique.

L'importance des chaînes de production et distribution courtes a particulièrement été mise en évidence, ce qui constitue un frein au système multilatéral et a encouragé les politiques de « replis sur soi » au sein des Etats.

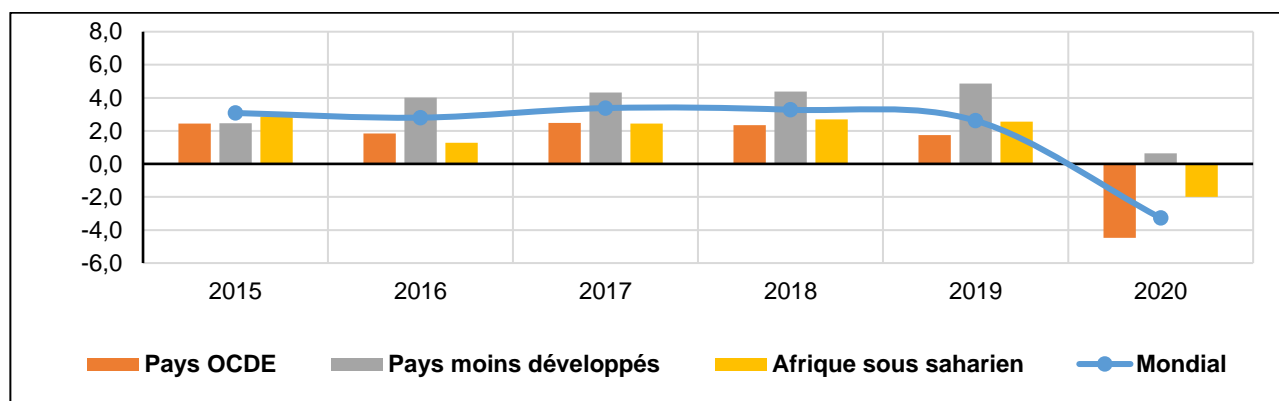
### 1.2 Agrégats et indicateurs majeurs

#### 1.2.1 La production de richesses

La situation globale en 2020 était une récession de l'économie mondiale, avec un PIB moyen de -3,3 %. L'impact était beaucoup plus marqué dans les pays de l'OCDE, alors que les pays aux économies les moins structurées se montraient bien moins touchés, gardant même une croissance positive dans l'ensemble.

Les pays africains au sud du Sahara ont toutefois été assez marqués par la secousse, affichant un PIB négatif de -2,0%.

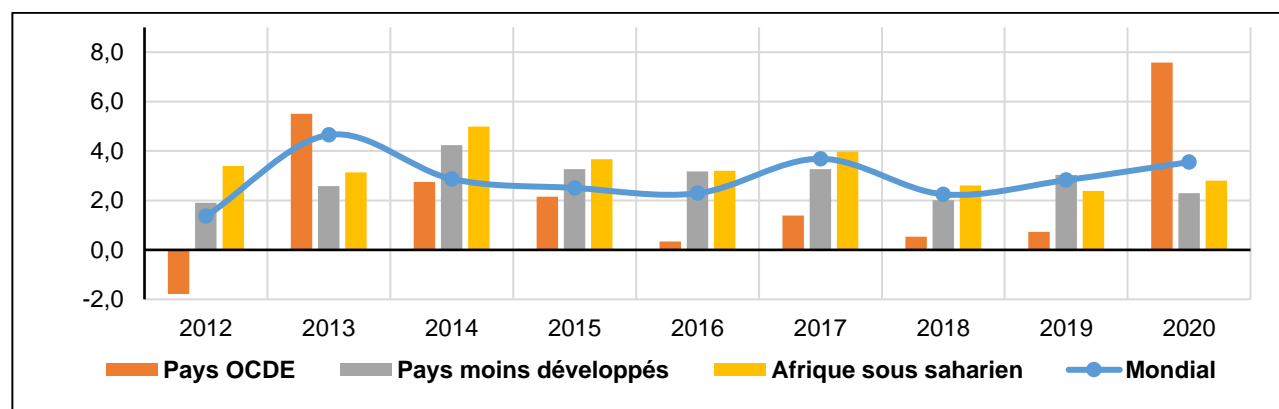
Le graphique 1 suivant présente les résultats de la croissance mondiale selon différents groupes de pays entre 2015 et 2020.

**Graphique 1 :** Evolution de la croissance annuelle du PIB par groupes de pays entre 2015 et 2020 (%)

**Source des données :** Banque Mondiale

La situation globale ci-dessus nuance avec celle du secteur agricole en particulier. Ce dernier s'est en effet montré très résilient, affichant même un taux de croissance moyen positif de 3,6 % à l'échelle de la planète.

On y relève même pour le cas des pays de l'OCDE, un effet bénéfique de la crise du COVID en 2020 au regard des résultats de croissance enregistrés. Le Graphique 2 présente les détails de la situation.

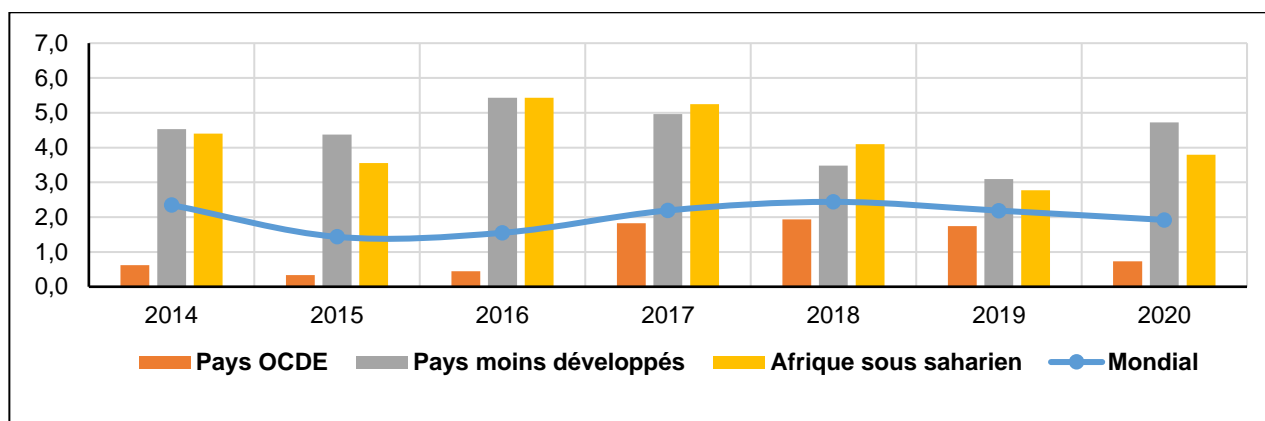
**Graphique 2 :** Evolution de la croissance annuelle du PIB Agricole par groupes de pays entre 2012 et 2020 (%).

**Source des données :** Banque Mondiale

### 1.2.2 L'inflation

A l'échelle mondiale, le niveau de l'inflation est resté relativement stable en 2020, comparativement à 2019 (autour de 2%). Dans les économies des pays développés, les longues périodes de confinement se sont caractérisées par une baisse importante de la consommation, laquelle a généré une chute des prix. Dans les pays les moins développés à l'inverse, la très forte dépendance vis-à-vis des importations en de nombreux produits de base, caractérisée par une baisse de l'offre, a induit une hausse des prix.

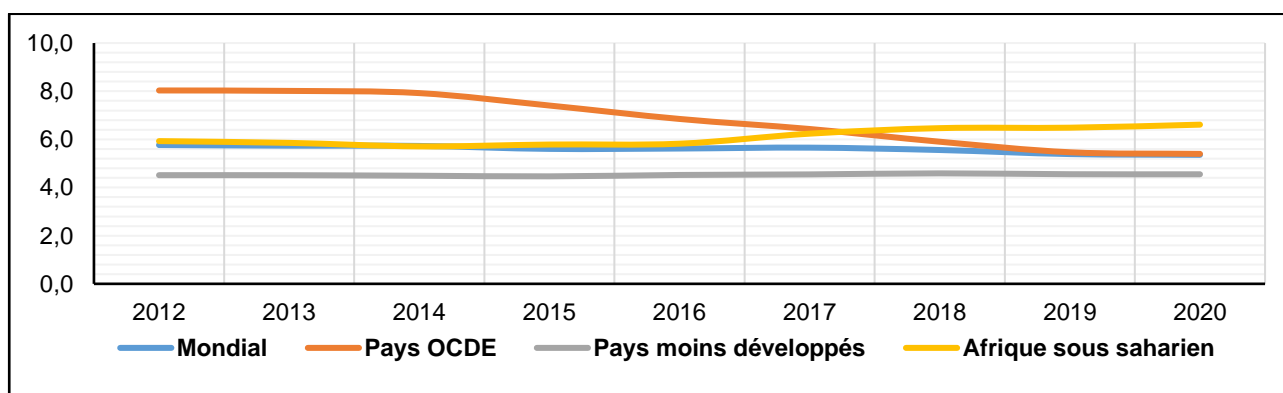
Le graphique suivant présente la situation décrite.

**Graphique 3 :** Evolution de l'inflation par groupes de pays (% annuel), entre 2014 et 2020.

Source des données : Banque Mondiale

### 1.2.3 L'emploi

Les données de la Banque Mondiale, établies sur la base des emplois formels, ne montrent pas de variation nette du taux de chômage en 2020 (Graphique 4). Toutefois, la situation des pays en développement, caractérisée par des proportions importantes en emplois informels, s'était montré assez-difficile.

**Graphique 4 :** Evolution du taux de chômage par groupes de pays entre 2012 et 2020 (%)

Source des données : Banque Mondiale

### 1.2.4 La dette publique

A l'échelle mondiale, la dette publique a connu une augmentation très marquée. Les données du FMI établissent cette augmentation pour l'année 2020 à 28 points de pourcentage, passant à 256 % du PIB. En effet, face à la pandémie de la COVID 19, les Gouvernements ont réagi par le soutien à l'activité économique à travers des plans de relance budgétaires, monétaires et financiers massifs, afin de réduire l'impact de la maladie.

Ainsi, avec un niveau qui était déjà élevé avant la crise sanitaire, le chiffre de la dette publique est passé à 226 000 milliards de dollars en 2020.

Toutefois, la dynamique de la dette varie considérablement d'un pays à l'autre. Les économies avancées et la Chine représentaient à eux seuls, plus de 90 % de la croissance enregistrée, alors

que les pays émergents (hors Chine) et les pays à faibles revenus n'ont représenté que de petites parts dans cette augmentation.

## 1.3 Evolution des cours des matières premières essentielles

### 1.3.1 Le pétrole

Les périodes de confinement en 2020 se sont caractérisées par une baisse relative de la demande de produit, ce qui a naturellement généré une baisse des cours du pétrole brut. La moyenne des prix enregistrés au cours de l'année se situait autour de 41 dollars le baril, niveau moyen le plus bas atteint au cours des 10 dernières années.

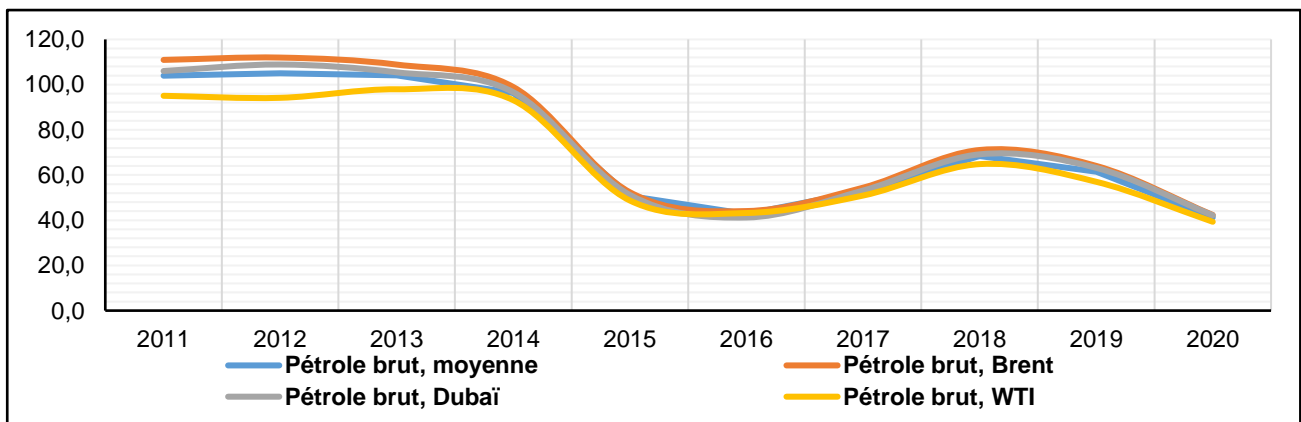
Le tableau 1 et le graphique 5 illustrent cette situation.

**Tableau 1 :** Evolution des prix internationaux du pétrole, selon le type (\$/baril)

Type de pétrole	Années									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Pétrole brut, moyenne	104,0	105,0	104,1	96,2	50,8	42,8	52,8	68,3	61,4	41,3
Pétrole brut, Brent	110,9	112,0	108,9	98,9	52,4	44,0	54,4	71,1	64,0	42,3
Pétrole brut, Dubaï	106,0	108,9	105,4	96,7	51,2	41,2	53,1	69,2	63,2	42,2
Pétrole brut, WTI	95,1	94,2	97,9	93,1	48,7	43,2	50,9	64,8	57,0	39,3

Source des données : Banque Mondiale

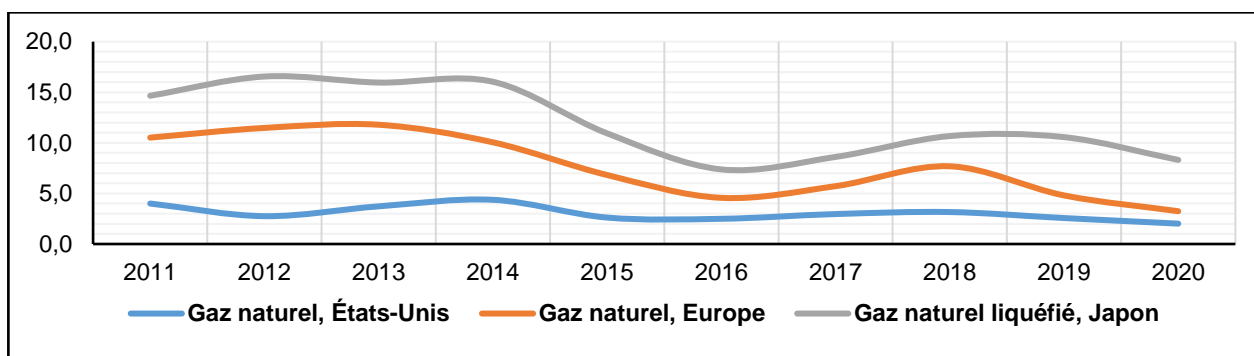
**Graphique 5 :** Evolution des prix internationaux du pétrole, selon le type (\$/baril)



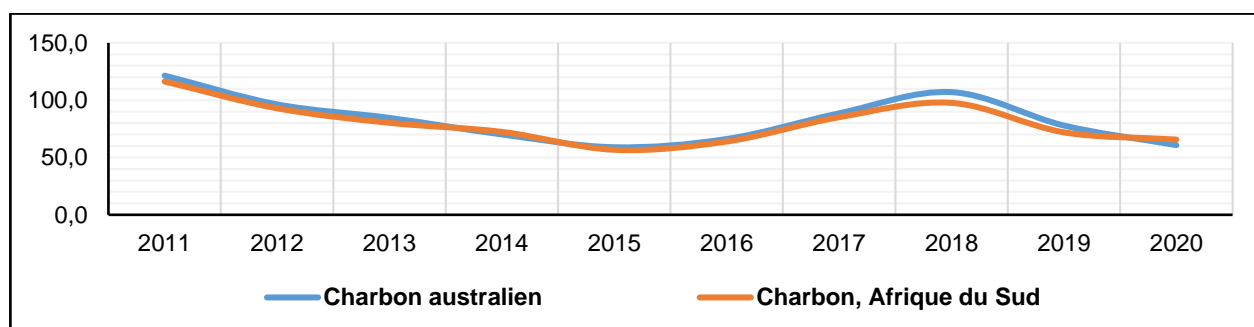
Source des données : Banque Mondiale

### 1.3.2 Les autres produits énergétiques

De façon globale, les prix des autres produits énergétiques ont suivi en 2020, la même tendance observée pour le pétrole. Les cas spécifiques du gaz naturel et du charbon sont consignés dans les graphiques présentés à la suite.

**Graphique 6 :** Evolution des prix internationaux du gaz, selon le type (\$/mmbtu)

**Source des données :** Banque Mondiale      **mmbtu** = millions d'unités thermiques britanniques

**Graphique 7 :** Evolution des prix internationaux du charbon, selon le type (\$/tonne)

**Source des données :** Banque Mondiale

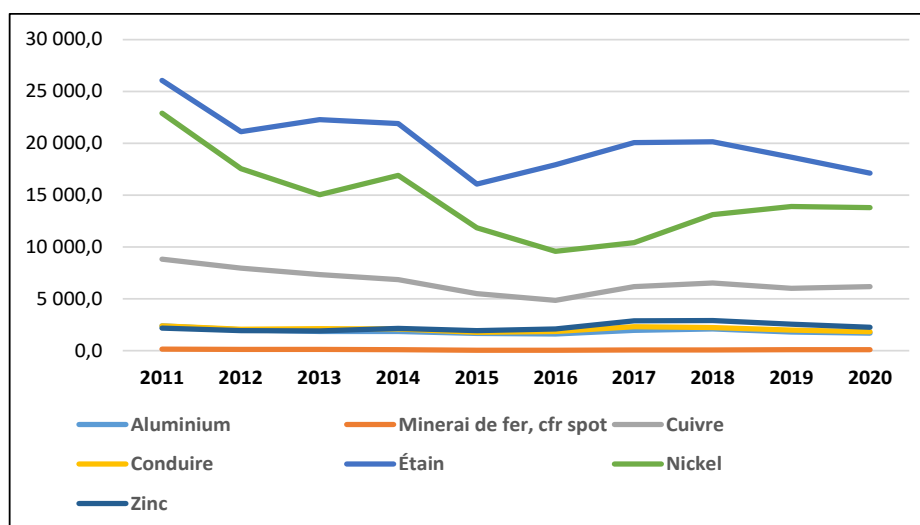
### 1.3.3 Les métaux et minerais

Les prix internationaux des métaux et minerais n'ont pas été impactés par la crise sanitaire. Ces derniers sont restés très stables entre 2019 et 2020. Le tableau et le graphique suivants l'attestent fortement.

**Tableau 3 :** Evolution des prix internationaux de quelques métaux et minerais (\$/tonne)

Type	Années									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aluminium	2 401,4	2 023,3	1 846,7	1 867,4	1 664,7	1 604,2	1 967,7	2 108,5	1 794,5	1 704,0
Minerai de fer, cfr spot	167,8	128,5	135,4	97,0	55,9	58,4	71,8	69,8	93,8	108,9
Cuivre	8 828,2	7 962,3	7 332,1	6 863,4	5 510,5	4 867,9	6 169,9	6 529,8	6 010,1	6 173,8
Conduire	2 400,8	2 064,6	2 139,8	2 095,5	1 787,8	1 866,7	2 314,7	2 240,4	1 996,5	1 824,9
Étain	26 053,7	21 126,0	22 282,8	21 898,9	16 066,6	17 933,8	20 061,2	20 145,2	18 661,2	17 124,6
Nickel	22 910,4	17 547,5	15 031,8	16 893,4	11 862,6	9 595,2	10 409,6	13 114,1	13 913,9	13 787,3
Zinc	2 193,9	1 950,4	1 910,3	2 161,0	1 931,7	2 090,0	2 890,9	2 922,4	2 550,4	2 266,4

**Source des données :** Banque Mondiale

**Graphique 8 :** Evolution des prix internationaux de quelques métaux et minerais (\$/tonne)

Source des données : Banque Mondiale

## 1.4 Evolution des prix des produits agricoles et alimentaires de base

Dans l'ensemble, les prix des produits agricoles et alimentaires sont restés assez-stables en 2020, n'ayant pas particulièrement été affectés par la crise sanitaire. On note toutefois une augmentation assez marquée du prix des huiles végétales de consommation, de 27% entre 2019 et 2020.

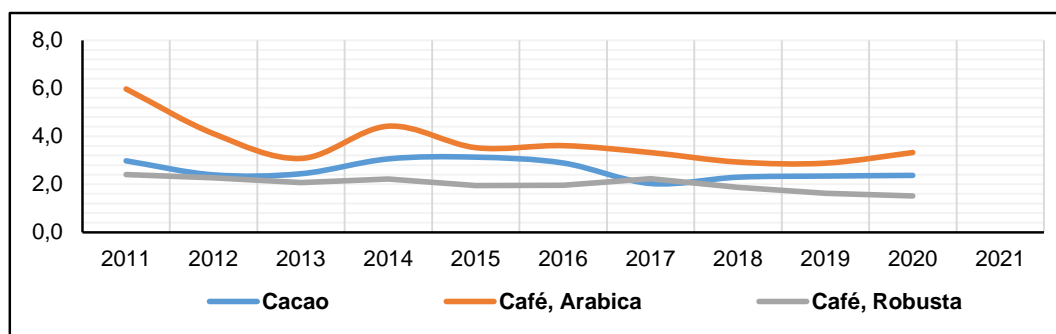
La situation des différents produits étudiés est distinctement présentée.

### 1.4.2 Le cacao et le café

**Tableau 4 :** Evolution des prix internationaux du cacao et du café (\$/Kg)

Produits	Années										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Cacao	3,0	2,4	2,4	3,1	3,1	2,9	2,0	2,3	2,3	2,4	
Café, Arabica	6,0	4,1	3,1	4,4	3,5	3,6	3,3	2,9	2,9	3,3	
Café, Robusta	2,4	2,3	2,1	2,2	1,9	2,0	2,2	1,9	1,6	1,5	

Source des données : Banque Mondiale

**Graphique 9 :** Evolution des prix internationaux du cacao et du café (\$/Kg)

Source des données : Banque Mondiale

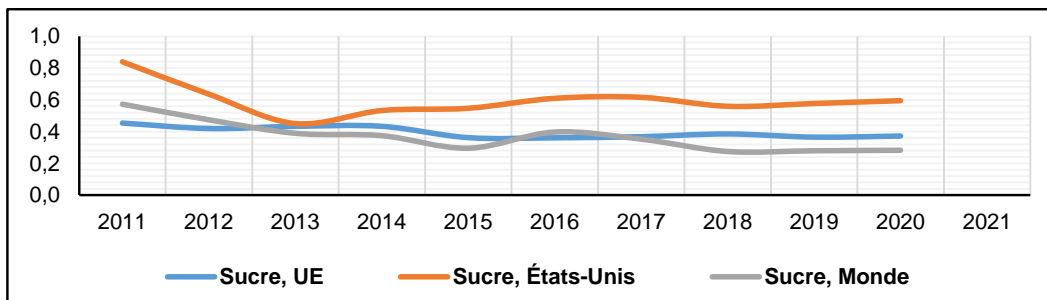
### 1.4.5 Le sucre

**Tableau 5 :** Evolution des prix internationaux du sucre (\$/Kg)

Type	Années										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Sucre, UE	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	
Sucre, États-Unis	0,8	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	
Sucre, Monde	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	

Source des données : Banque Mondiale

**Graphique 10 :** Variations des prix internationaux du sucre (\$/Kg)



Source des données : Banque Mondiale

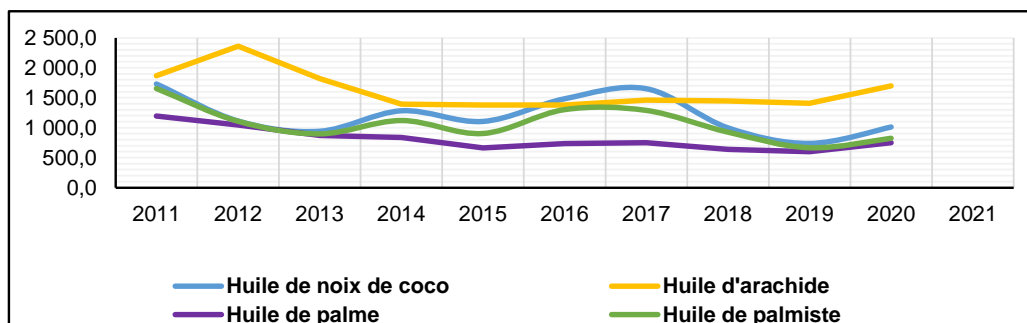
### 1.4.6 Les huiles végétales de consommation

**Tableau 6 :** Evolution des prix internationaux des huiles (\$/tonne)

	Années										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Huile de noix de coco	1 730,1	1 110,8	939,5	1 281,1	1 103,5	1 481,8	1 650,7	996,8	735,7	1 010,4	
Huile d'arachide	1 866,1	2 359,1	1 820,6	1 395,0	1 378,0	1 380,6	1 460,8	1 446,0	1 407,4	1 697,8	
Huile de palme	1 193,4	1 043,4	870,7	837,5	663,4	735,7	750,8	638,7	601,4	751,8	
Huile de palmiste	1 653,6	1 107,4	896,9	1 119,7	903,3	1 301,3	1 288,5	926,5	665,4	824,1	

Source des données : Banque Mondiale

**Graphique 11 :** Evolution des prix internationaux des huiles (\$/tm)



Source des données : Banque Mondiale

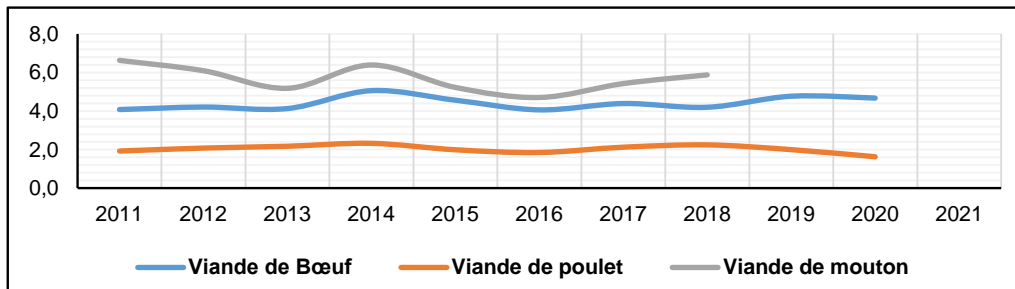
### 1.4.7 Les viandes

**Tableau 7 :** Evolution des prix internationaux des viandes (\$/Kg)

Type	Années										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Viande de Bœuf	4,1	4,2	4,1	5,1	4,6	4,1	4,4	4,2	4,8	4,7	
Viande de poulet	1,9	2,1	2,2	2,3	2,0	1,9	2,1	2,2	2,0	1,6	
Viande de mouton	6,6	6,1	5,2	6,4	5,2	4,7	5,4	5,9	nd	nd	

Source des données : Banque Mondiale

**Graphique 12 :** Variations des prix internationaux des viandes (\$/Kg)



Source des données : Banque Mondiale



## 2. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE LA SOUS-REGIONAL EN 2020

### 1.5 Activité économique

A l'instar de la situation au niveau mondiale, la sous-région de la CEMAC a été secouée en 2020 par les effets de la pandémie à COVID 19. L'activité économique a été fortement perturbée, du fait notamment de la relative dépendance au commerce international de certains produits générateurs de ressources et/ou de grande consommation.

La crise a particulièrement affecté le secteur informel, de taille importante et aux répercussions sociales potentiellement très graves. Cela a souvent obligé les Etats à apporter son soutien, notamment sur la consommation des ménages.

Le secteur agricole a été fortement impacté, à travers une situation de baisse considérable de son activité, liée non seulement à l'inactivité d'une part importante de la main d'œuvre, mais également en raison des ruptures en approvisionnement d'intrants, équipements et matériel. Les activités d'élevage étaient spécifiquement perturbées par les ruptures en aliment bétail et produits zoos sanitaires, ou encore de « poussins de un jour » pour ce qui concerne l'aviculture. La longueur des chaînes d'approvisionnement a particulièrement mis en évidence la vulnérabilité des systèmes de production.

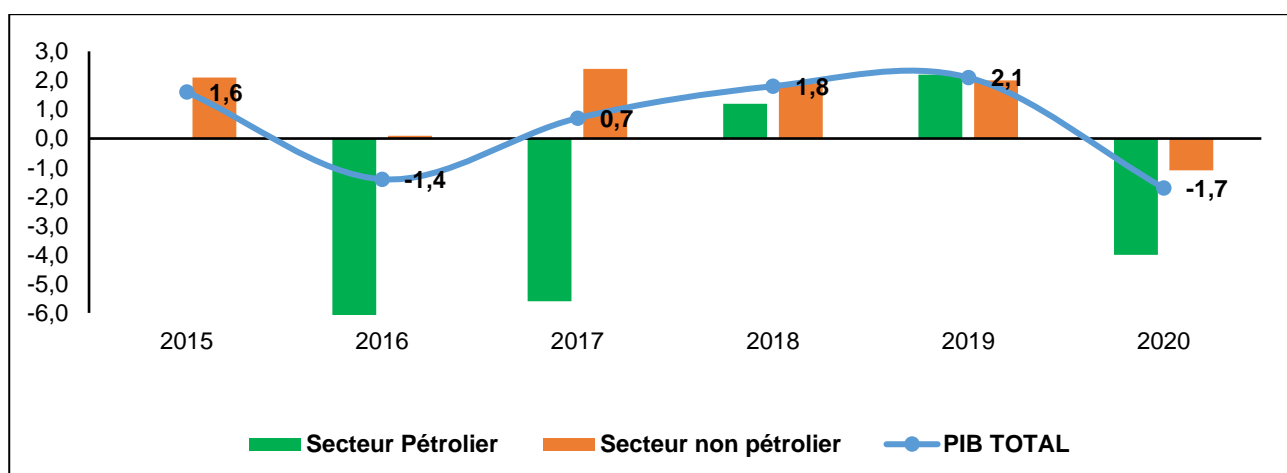
### 1.6 Indicateurs de base

#### 1.2.1 La production de richesses

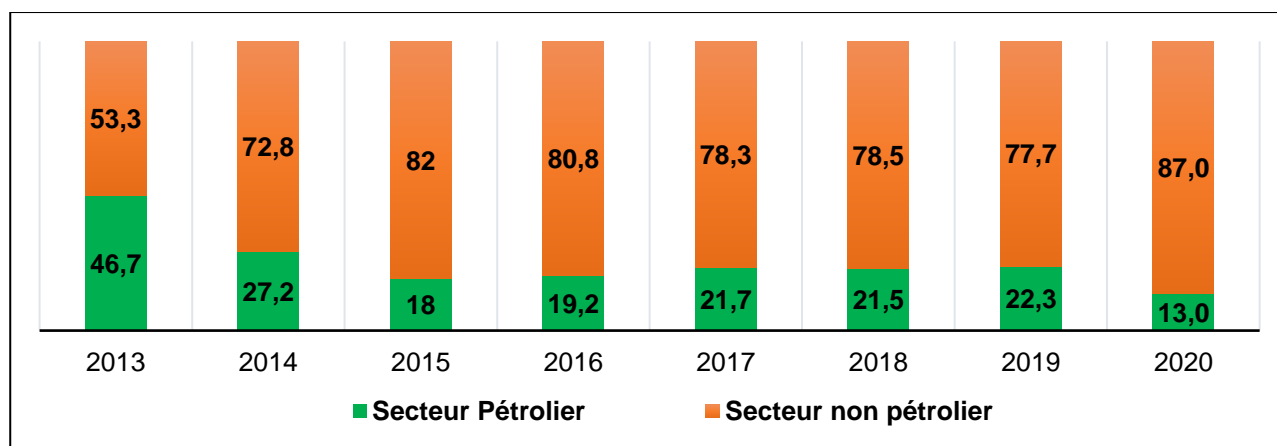
La récession économique mondiale a également affecté la sous-région de l'Afrique Centrale. Un taux de croissance global du PIB de -1,7% a été enregistré. Le secteur pétrolier a particulièrement été touché, en raison notamment de la baisse importante des cours du brut observée en 2020 (41,3 dollars le baril en moyenne, contre 61,4 dollars en 2019).

Les graphiques suivants présentent les variations enregistrées.

**Graphique 13 :** Evolution de la croissance annuelle du PIB de la zone CEMAC (%)

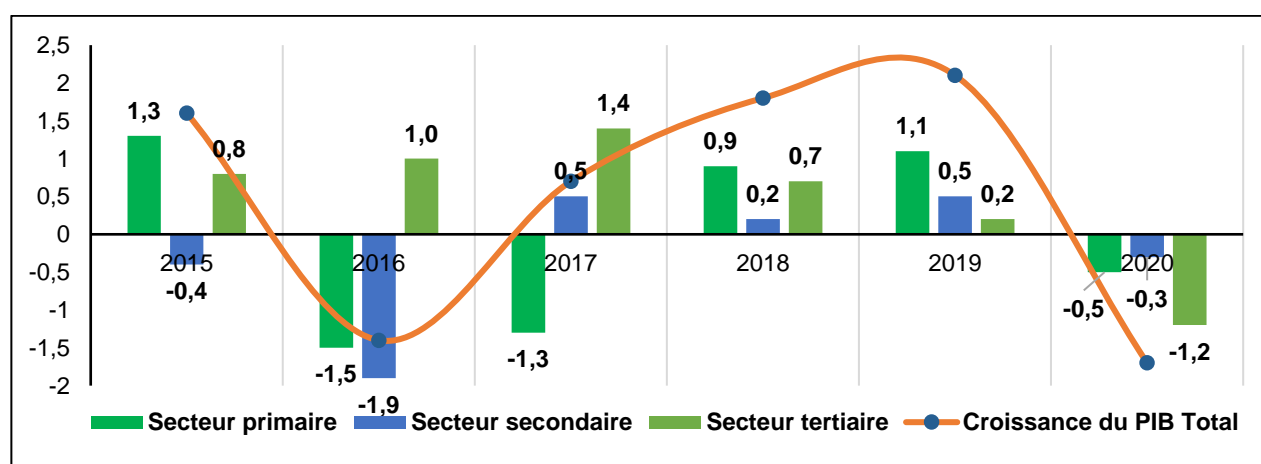


Source des données : BEAC

**Graphique 14 :** Evolution de la répartition du PIB de la CEMAC (%)

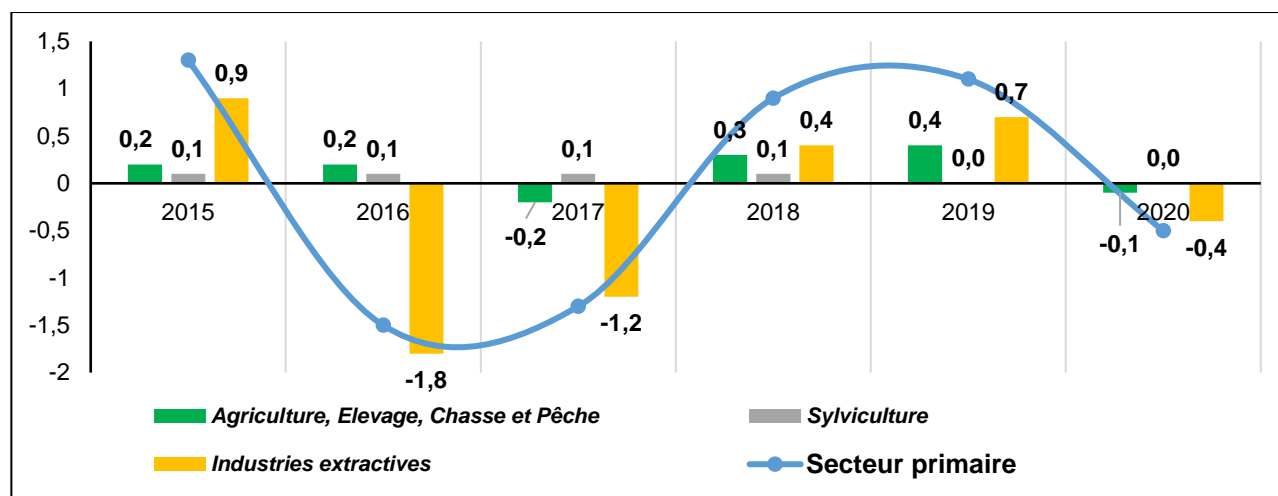
Source des données : BEAC

Une répartition du PIB entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire met en évidence un impact plus net de la crise sur les activités de service. La situation s'explique aisément par une forte immobilité des populations pendant les longues périodes de confinement. Le graphique suivant illustre bien cette observation.

**Graphique 15 :** Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel en zone CEMAC (%)

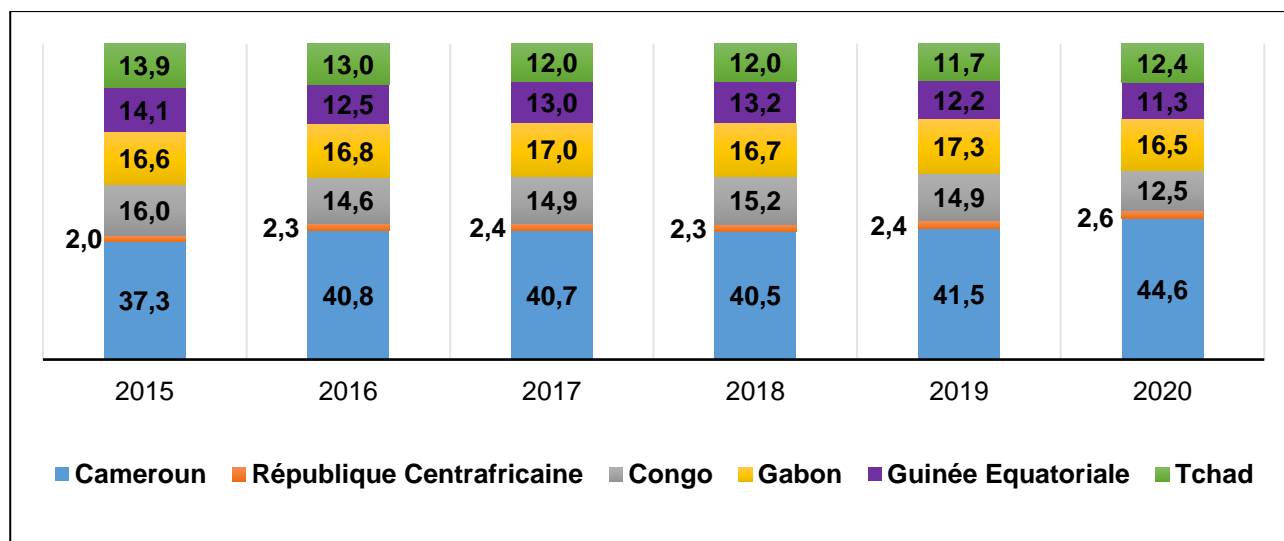
Source des données : BEAC

La situation détaillée de la contribution au PIB du secteur primaire montre que les activités agricoles étaient beaucoup moins impactées que les industries extractives. Le graphique suivant présente la situation.

**Graphique 16 :** Contribution du secteur primaire à la croissance du PIB réel (%)

Source des données : BEAC

La répartition du PIB en proportion selon les Etats montre qu'il n'y a pas de pays ayant particulièrement été plus touchés par la crise. Les niveaux de variation restent quasiment similaires à ceux de 2019.

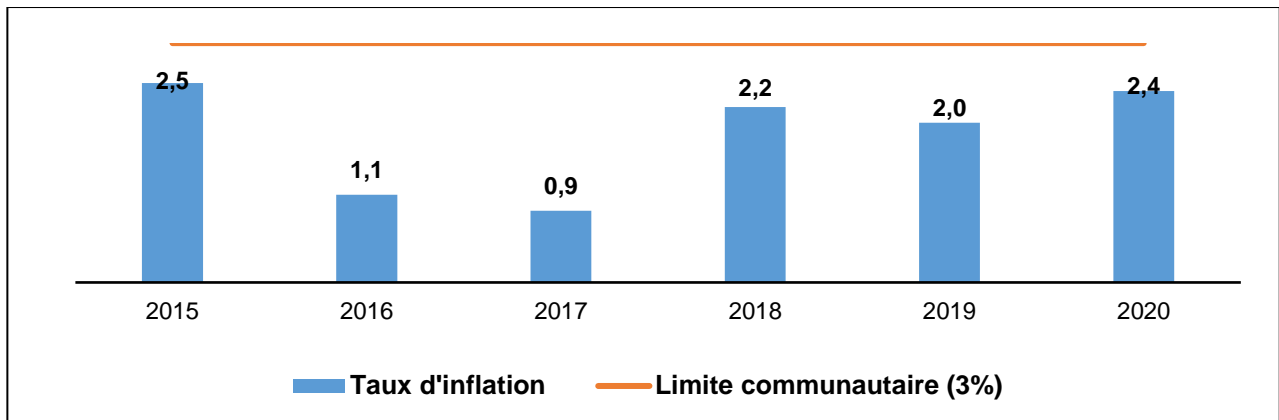
**Graphique 17 :** Evolution de la répartition du PIB par pays (%)

Source des données : BEAC

### 1.2.2 L'inflation

La crise de 2020 n'a pas généré une inflation galopante au sein de la zone CEMAC. Il a toutefois été relevé une augmentation de 0,4 point du taux d'inflation entre 2019 et 2020, niveau de croissance qui n'a pas été atteint depuis 2015 sur deux années successives. La moyenne de 2,4% qui était observée pour l'année, reste cependant en dessous de la limite communautaire fixée à 3%.

**Graphique 18 :** Evolution de l'inflation annuel en zone CEMAC (%)



Source des données : BEAC

### 3. LA SITUATION DE L'ELEVAGE, DES INDUSTRIES ANIMALES ET DE LA VIANDE

#### 3.1 Effectifs d'animaux

##### 3.1.1 Les effectifs globaux

L'effectif des animaux en élevage dans la zone CEMAC est évalué à environ de 158 millions de têtes en 2020 (FAO). Il est en évolution nette au cours des dernières années, avec un **taux de croissance annuel moyen de 5,33 %** entre 2017 et 2020.

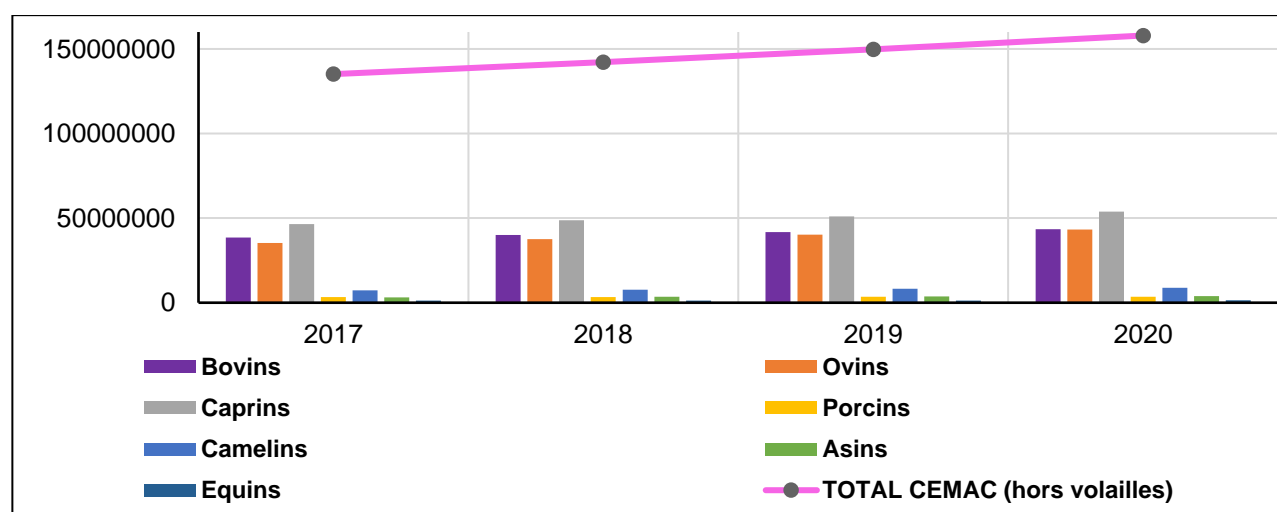
Ces chiffres constituent une nette indication du potentiel de ce secteur dans la zone CEMAC. Le taux de croissance continu montre particulièrement une dynamique de développement de l'activité, qu'il est nécessaire d'appuyer et d'accompagner. Le tableau et les graphiques suivants présentent le détail de la situation.

**Tableau 8 :** Evolution des effectifs du cheptel dans la zone CEMAC par espèce (têtes)

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	38 444 057	40 000 440	41 644 262	43 368 559
Ovins	35 214 981	37 660 891	40 308 822	43 166 663
Caprins	46 456 269	48 770 256	51 079 241	53 837 433
Porcins	3 312 816	3 371 840	3 431 077	3 483 379
Camelins	7 285 309	7 765 258	8 276 416	8 821 223
Asins	3 226 668	3 437 030	3 661 265	3 900 303
Equins	1 185 084	1 234 437	1 286 441	1 340 715
Volailles	70 684 000	72 549 000	75 399 000	75 528 000
<b>TOTAL CEMAC (hors volailles)</b>	<b>135 125 184</b>	<b>142 240 152</b>	<b>149 687 524</b>	<b>157 918 275</b>

Source des données : FAO

**Graphique 19 :** Evolution des effectifs du cheptel dans la zone CEMAC par espèce (têtes)

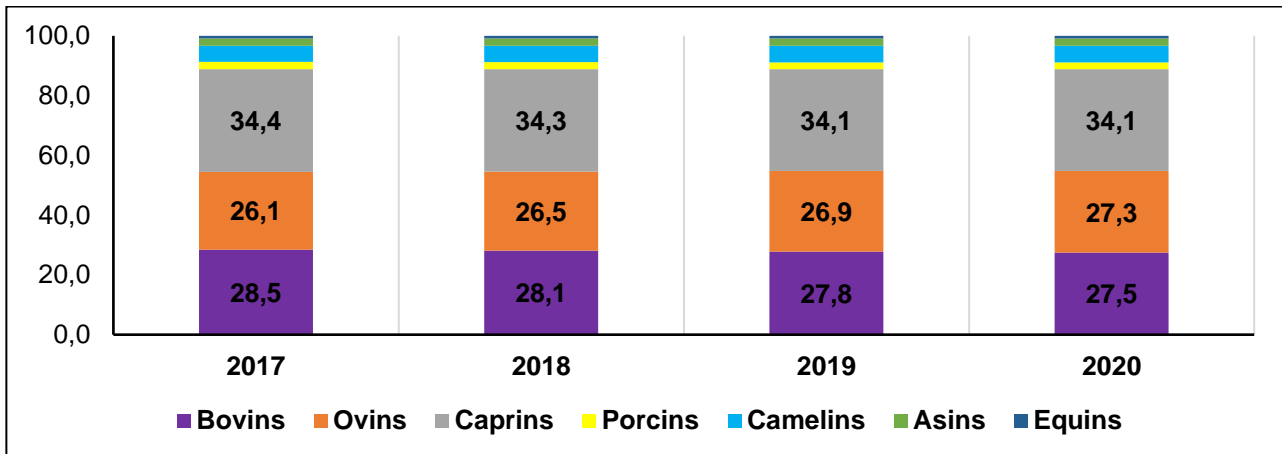


Source des données : FAO

Une analyse de la situation des différentes espèces (hors volaille) montre la très nette prédominance des élevages de caprins, de bovins et d'ovins. Ces trois espèces représentent près de 90% de l'effectif global, et jouent ainsi un rôle essentiel en termes de contribution à l'objectif

d'atteinte de la sécurité dans la sous-région. Le graphique suivant présente le détail de l'évolution de ces proportions.

**Graphique 20 :** Proportion des effectifs du cheptel par espèce par rapport au total CEMAC (%)



Source des données : FAO

A l'observation, on note encore de façon plus particulière, le rôle central de l'élevage de bovins en termes de production de viande.

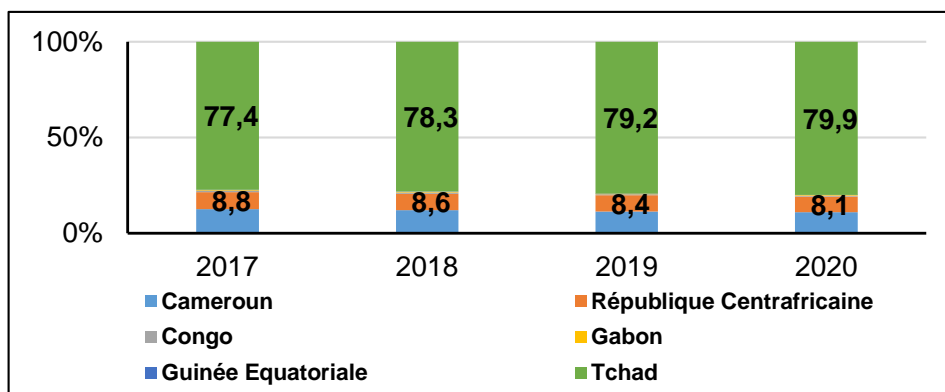
Le tableau et les graphiques suivants consignent la répartition des effectifs d'animaux élevés dans les différents pays de la zone CEMAC.

**Tableau 8 :** Effectifs d'animaux élevés en zone CEMAC par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	17 079 792	17 143 453	17 044 473	17 232 374
République Centrafricaine	11 941 631	12 210 879	12 527 542	12 859 214
Congo	897 603	900 317	906 967	914 009
Gabon	593 860	596 557	596 792	600 454
Guinée Equatoriale	62 712	63 163	63 580	63 866
Tchad	104 549 586	111 325 783	118 548 170	126 248 358
<b>TOTAL CEMAC (hors volailles)</b>	<b>135 125 184</b>	<b>142 240 152</b>	<b>149 687 524</b>	<b>157 918 275</b>

Source des données : FAO

**Graphique 21 :** Effectifs du cheptel par pays (% du total CEMAC)



Source des données : FAO

L'analyse de la situation des pays permet de mettre en évidence les principaux points ci-après :

- ✓ Les trois pays situés dans la partie nord de la zone CEMAC (Tchad, République Centrafricaine et Cameroun) concentrent la quasi-totalité des effectifs d'animaux élevés (99% en 2020) ;
- ✓ Le Tchad représente à lui seul, près de 80% de l'effectif, et joue donc un rôle central dans la pratique de l'élevage en zone CEMAC ;
- ✓ Les pays du sud (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale) réalisent des niveaux de production très bas.

Les chiffres montrent une configuration géographique indiquant une activité d'élevage très faible en zone forestière, à l'opposé des zones sahélienne et soudano-sahélienne où elle est concentrée.

Selon les résultats du Recensement Général de l'Élevage au Tchad (RGE 2012/2015), la répartition du cheptel national suivant les différents types d'élevage montre une nette prédominance du système sédentaire (y compris la transhumance de faible amplitude), quelle que soit l'espèce ou la région considérée, avec 74% des effectifs pour le bétail et 78% pour la volaille. Par contre, les systèmes nomade et transhumant à long rayon d'action rassemblent 26,3% des effectifs du cheptel bétail, et 2,3% de la volaille. S'agissant de l'élevage semi-intensif dans les fermes, il reste encore embryonnaire.

### 3.1.2 Les bovins

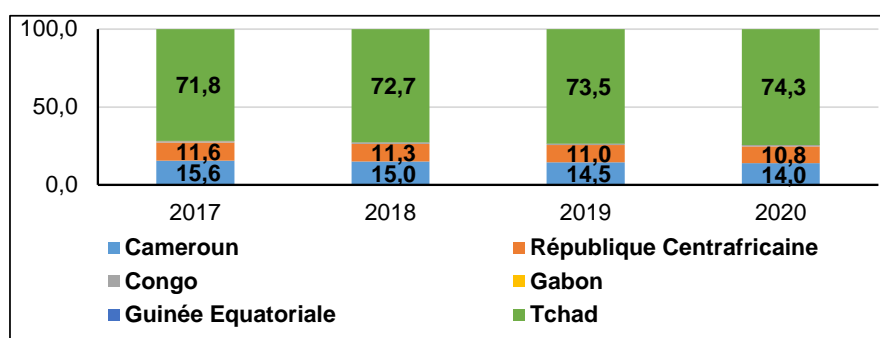
Le cheptel bovin en zone CEMAC était évalué à un peu plus de 43 millions de têtes en 2020 (FAO). Les chiffres enregistrés au cours des dernières années montrent un taux de croissance annuel moyen de 4,10% entre 2017 et 2020, indiquant ainsi une bonne dynamique de développement de cet élevage.

La distribution de cet effectif dans les différents pays est conforme à la configuration générale préalablement présentée. Le tableau et le graphique suivants déclinent les détails de la situation.

**Tableau 10 :** Effectifs de bovins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	5 999 444	6 017 739	6 036 467	6 055 196
République Centrafricaine	4 446 827	4 520 611	4 600 715	4 679 444
Congo	350 725	348 274	350 155	351 997
Gabon	38 482	38 815	39 039	39 263
Guinée Equatoriale	5 376	5 400	5 425	5 450
Tchad	27 603 203	29 069 601	30 612 461	32 237 209
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>38 444 057</b>	<b>40 000 440</b>	<b>41 644 262</b>	<b>43 368 559</b>

Source des données : FAO

**Graphique 22 :** Effectifs du cheptel bovin par pays (% du total CEMAC)

Source des données : FAO

Le cheptel bovin du Tchad représente 70 à 75 % de l'effectif global de la zone CEMAC sur la période de 2017 à 2020. Il est essentiellement constitué des animaux de race Zébu, caractérisés par des rendements intéressants en termes de production de viande.

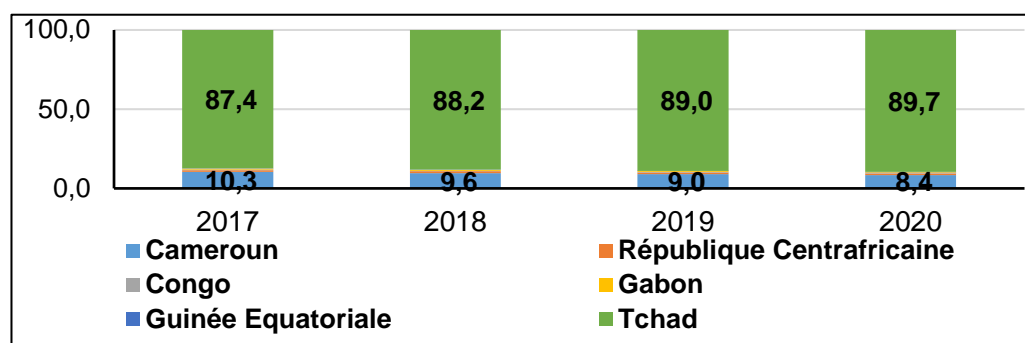
### 3.1.3 Les ovins

En 2020, le cheptel ovin représentait un effectif de 43,16 millions d'animaux dans la sous-région. Entre 2017 et 2020, une croissance annuelle de 7% de cet effectif était enregistrée, ce qui constitue le taux de croissance le plus élevé des espèces animales étudiées sur la période. Près de 90% de ces effectifs sont élevés au Tchad. Le tableau et le graphique suivants consignent les détails de la situation.

**Tableau 10 :** Effectifs d'ovins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	3 631 924	3 625 743	3 629 106	3 633 016
République Centrafricaine	411 748	419 891	429 734	440 362
Congo	122 544	123 388	123 814	124 356
Gabon	218 615	220 057	221 196	222 190
Guinée Equatoriale	40 666	40 956	41 208	41 460
Tchad	30 789 484	33 230 856	35 863 764	38 705 279
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>35 214 981</b>	<b>37 660 891</b>	<b>40 308 822</b>	<b>43 166 663</b>

Source des données : FAO

**Graphique 23 :** Effectifs d'ovins par pays (% du total CEMAC)

Source des données : FAO



### 3.1.4 Les caprins

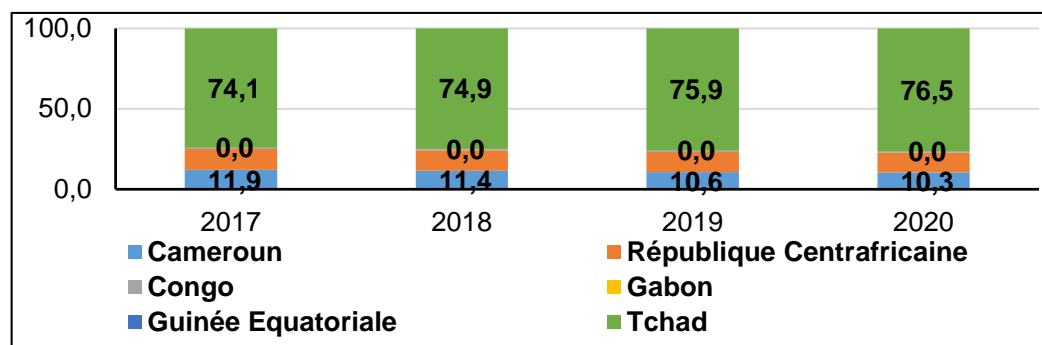
Un effectif global de 53,8 millions de têtes est concerné pour l'année 2020, de sorte que cette espèce représente le cheptel le plus important. Un taux de croissance moyen annuel de 5% de cet effectif est observé sur la période de 2017 à 2020, et 75% des animaux sont élevés au Tchad. Les détails de ces observations sont présentés dans le tableau et les graphiques suivants.

**Tableau 11 :** Effectifs de caprins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	5 543 665	5 556 200	5 399 907	5 533 489
République Centrafricaine	6 054 959	6 225 846	6 433 705	6 657 782
Congo	326 656	328 517	329 858	331 200
Gabon	113 208	115 256	113 363	115 041
Guinée Equatoriale	9 680	9 744	9 811	9 877
Tchad	34 408 101	36 534 693	38 792 597	41 190 044
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>46 456 269</b>	<b>48 770 256</b>	<b>51 079 241</b>	<b>53 837 433</b>

Source des données : FAO

**Graphique 24 :** Effectifs de caprins par pays (% du total CEMAC)



Source des données : FAO

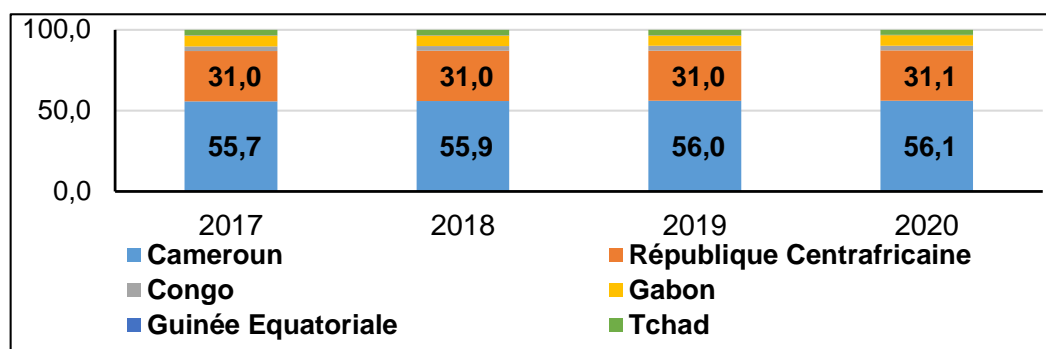
### 3.1.5 Les porcins

Par comparaison aux autres espèces précédemment traitées, l'élevage de porcs reste encore très faiblement pratiqué dans la sous-région. Pour l'année 2020, un effectif d'environ 3,5 millions de têtes était conduit, ce qui ne représente que 6,5% du cheptel caprin. Sur la période de 2017 à 2020, un taux de croissance moyen annuel de 1,7 % du nombre d'animaux est observé, contre 4,1% pour les bovins, puis 7% et 5% pour les ovins et caprins respectivement. Les données générant cette analyse sont consignées dans le tableau et le graphique suivants.

**Tableau 12 :** Effectifs de porcins élevés en zone CEMAC par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	1 846 570	1 886 151	1 921 261	1 952 770
République Centrafricaine	1 028 097	1 044 531	1 063 388	1 081 626
Congo	97 604	100 064	103 066	106 383
Gabon	223 555	222 429	223 194	223 960
Guinée Equatoriale	6 990	7 063	7 136	7 079
Tchad	110 000	111 602	113 032	111 561
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>3 312 816</b>	<b>3 371 840</b>	<b>3 431 077</b>	<b>3 483 379</b>

Source des données : FAO

**Graphique 25 :** Effectifs de porcins par pays (% du total CEMAC)

Source des données : FAO

En termes de distribution dans les différents pays, le Cameroun concentre plus de la moitié du cheptel en production. Le Tchad, pays d'élevage par excellence dans la sous-région, ne représente qu'un effectif d'un peu plus de 110 000 têtes en 2020. Les raisons en liens avec le système pastoral pratiqué dans les principales régions, inadapté avec l'élevage porcin d'une part, puis les considérations religieuses de la population musulmane d'autre part, justifient en partie cette situation.

Au regard de sa très forte productivité en termes de rendement en viande, puis de la diversité des produits transformés possibles, le développement de cette filière s'avère nécessaire au sein des Etats de la CEMAC.

### 3.1.6 La volaille

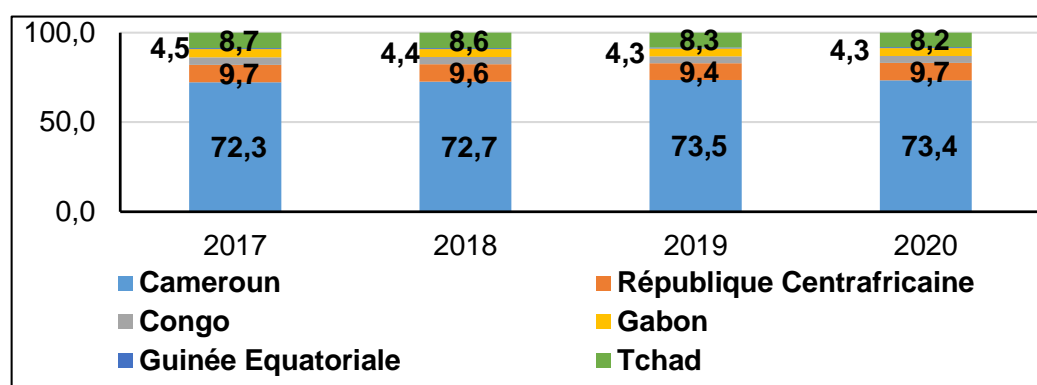
Il faut relever que les chiffres sur la volaille concernent les données consolidées d'un ensemble d'espèces, parmi lesquelles : les poulets, canards, oies, pintades, pigeons et autres espèces d'oiseaux élevés. Les différentes sources consultées ne présentaient pas de statistiques désagrégées, pouvant permettre de dresser la situation propre à chaque espèce. En 2020, l'effectif de volaille est évalué à 75,5 millions de têtes, dont un peu moins de 75% conduit au Cameroun. Le pays occupe ainsi une position essentielle dans le domaine.

Un taux de variation annuel moyen 2,25% de l'effectif est observé entre 2017 et 2020. Une chute de ce taux est relevée entre 2019 et 2020 (0,17% contre 3,93% entre 2018 et 2019), en raison vraisemblablement des effets de la crise sanitaire.

**Tableau 13 :** Effectif de volaille élevé en zone CEMAC par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	51 100 000	52 745 000	55 405 000	55 425 000
République Centrafricaine	6 841 000	6 970 000	7 124 000	7 299 000
Congo	2 969 000	2 981 000	2 937 000	2 977 000
Gabon	3 211 000	3 221 000	3 232 000	3 244 000
Guinée Equatoriale	409 000	413 000	416 000	412 000
Tchad	6 154 000	6 219 000	6 285 000	6 171 000
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>70 684 000</b>	<b>72 549 000</b>	<b>75 399 000</b>	<b>75 528 000</b>

Source des données : FAO

**Graphique 26 :** Effectifs de volailles par pays (% du total CEMAC)

Source des données : FAO

Les élevages de volaille ont en effet été impactés par la crise sanitaire en 2020 (élevages de poulets de chair et pondeuses principalement), du fait des difficultés d'accès aux poussins, à l'aliment bétail et aux vaccins notamment. De nombreuses ruptures ont pu être observées pendant les périodes de confinement, ce qui permis de mettre en évidence, la relative faible résilience de la filière avicole.

## 3.2 Productions animales

### 3.2.1 Les unités d'abattage et les animaux abattus

Les chiffres présentés en termes de nombre d'animaux abattus concernent les abattages réalisés au sein des unités et sites officiellement reconnus. Il est donc évident que ces derniers ne sont pas conformes à la réalité, étant donné qu'il y a beaucoup d'animaux abattus en dehors de ces lieux officiels.

Dans l'ensemble de la sous-région, un déficit criard est encore observé en ce qui concerne les infrastructures d'abattage. Au Tchad notamment, premier pays d'élevage, un seul abattoir est

fonctionnel (Abattoir de Farcha à N'Djamena). A Moundou, capital économique du pays, un abattoir moderne d'une capacité de 20 000 tonnes de viande par an a été construit par l'Etat, mais en raison d'un certain nombre de problèmes non encore réglés (fourniture d'énergie entre autres), la structure n'a pas encore démarré ses activités.

Il en résulte que l'essentiel des animaux sont abattus sur des aires d'abattage et autres sites inadaptés, lesquels posent de nombreux problèmes, parmi lesquels :

- ✓ L'absence de contrôle de l'activité, dont notamment le suivi statistique ;
- ✓ Les difficultés à garantir la qualité sanitaire de la viande provenant de ces abattages hors-normes et livrée aux populations ;
- ✓ L'incapacité à établir des liaisons avec les chaînes de distribution réglementées (grandes surfaces et supermarchés) ;
- ✓ La réduction du potentiel énorme sur la filière, en termes de valeur ajoutée.

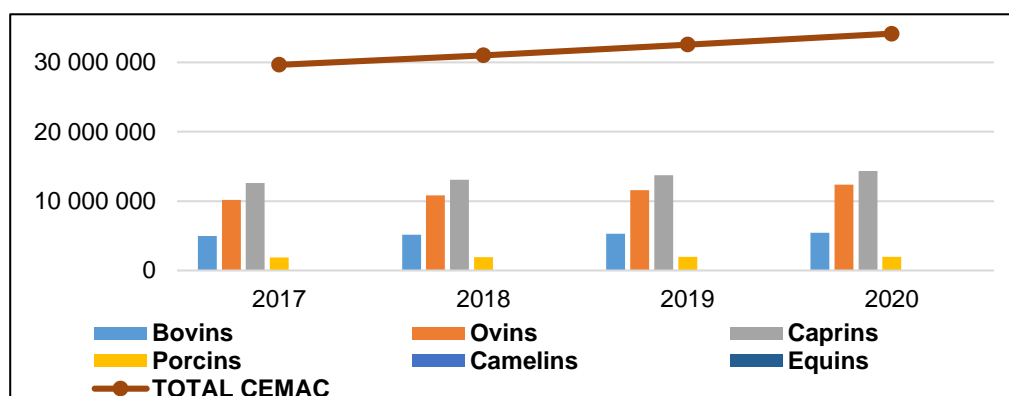
Les tableaux et le graphique suivants présentent l'évolution du nombre d'animaux abattus sur les sites officiels dans toute la zone CEMAC.

**Tableau 14 :** Effectif d'animaux abattus par espèce en zone CEMAC (têtes)

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	4 974 761	5 128 011	5 283 640	5 445 910
Ovins	10 168 958	10 842 456	11 565 707	12 351 100
Caprins	12 620 414	13 090 404	13 746 258	14 359 871
Porcins	1 875 181	1 922 111	1 941 868	1 944 716
Camelins	32 376	36 558	38 907	41 633
Equins	11 761	11 465	11 850	12 269
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>29 683 451</b>	<b>31 031 005</b>	<b>32 588 230</b>	<b>34 155 499</b>

Source des données : FAO

**Graphique 27 :** Effectif d'animaux abattus par espèce en zone CEMAC (têtes)



Source des données : FAO

**Tableau 15 :** Effectif d'animaux abattus par pays (têtes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	5 164 368	5 188 739	5 262 074	5 323 045
République Centrafricaine	2 519 095	2 563 427	2 602 499	<b>2 659 067</b>
Congo	219 083	219 488	220 008	220 906
Gabon	226 937	227 252	228 338	229 406
Guinée Equatoriale	17 923	18 099	18 267	18 438
Tchad	21 536 045	22 814 000	24 200 476	25 704 637
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>29 683 451</b>	<b>31 031 005</b>	<b>32 588 230</b>	<b>34 155 499</b>

Source des données : FAO

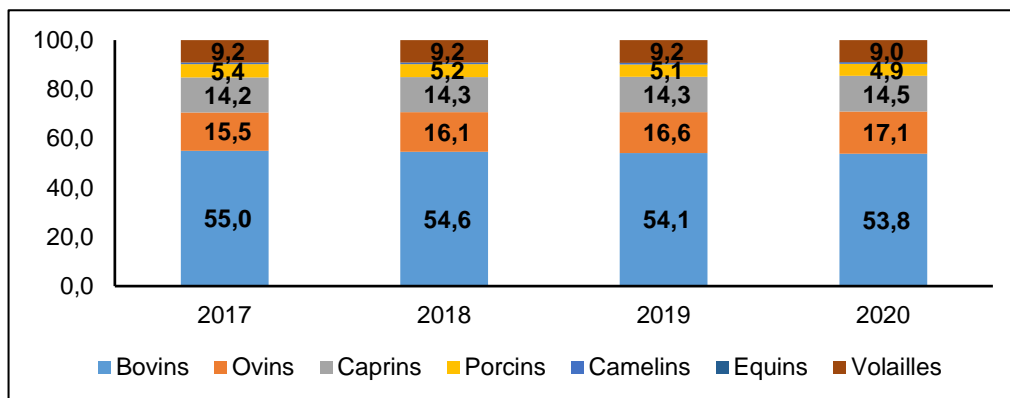
### 3.2.2 La production de viande

Les données en termes de production de viande découlent des volumes générés par les animaux abattus sur les sites officiels reconnus. Les tableaux et les graphiques suivants consignent la situation de cet indicateur.

**Tableau 16 :** Production de viande par espèce en zone CEMAC (tonnes)

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	608 628	623 554	641 158	659 665
Ovins	171 696	183 540	196 335	210 330
Caprins	157 448	162 775	169 835	177 478
Porcins	59 721	59 535	60 051	60 545
Camelins	5 828	6 580	7 003	7 494
Equins	1 211	1 186	1 228	1 273
Volailles	101 568	104 541	109 215	109 845
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>1 106 100</b>	<b>1 141 711</b>	<b>1 184 825</b>	<b>1 226 630</b>

Source des données : FAO

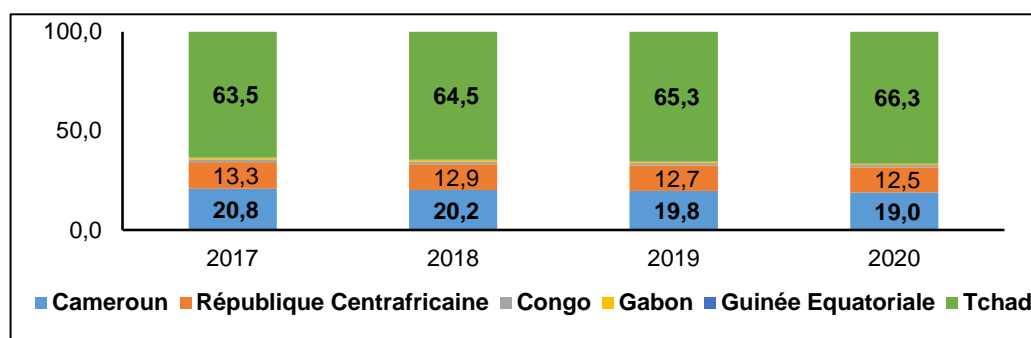
**Graphique 28 :** Production de viande par espèce en zone CEMAC (% de la production totale)

Source des données : FAO

**Tableau 17 :** Répartition de la production de viande en zone CEMAC par pays (tonnes)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	230 339	230 933	234 096	233 243
République Centrafricaine	147 615	147 726	150 499	153 303
Congo	15 995	15 909	15 938	15 963
Gabon	9 629	9 637	9 673	9 711
Guinée Equatoriale	619	624	630	634
Tchad	701 903	736 882	773 989	813 776
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>1 106 100</b>	<b>1 141 711</b>	<b>1 184 825</b>	<b>1 226 630</b>

Source des données : FAO

**Graphique 29 :** Répartition de la production de viande par pays (% du volume total)

Source des données : FAO

Les chiffres montrent l'importance de la viande bovine, qui représente plus de 50% du volume total annuel sur la période de 2017 à 2020. Il y a lieu d'intégrer cette réalité dans les politiques nationales et sous-régionales élaborées et conduites, en termes d'atteinte de la sécurité alimentaire. Mais on doit également relever le potentiel énorme des autres filières pour lesquelles un vaste champ d'action reste possible. C'est notamment le cas de la filière porcine à très forte productivité de viande, et offrant une grande diversité de produits transformés sur sa chaîne de valeur. Aussi, pour ce qui concerne la distribution de la production dans les pays, on retrouve la situation déjà décrite précédemment qui établit clairement que la production de viande est concentrée dans les pays de la zone nord de la CEMAC (Tchad, Cameroun et République Centrafricaine).

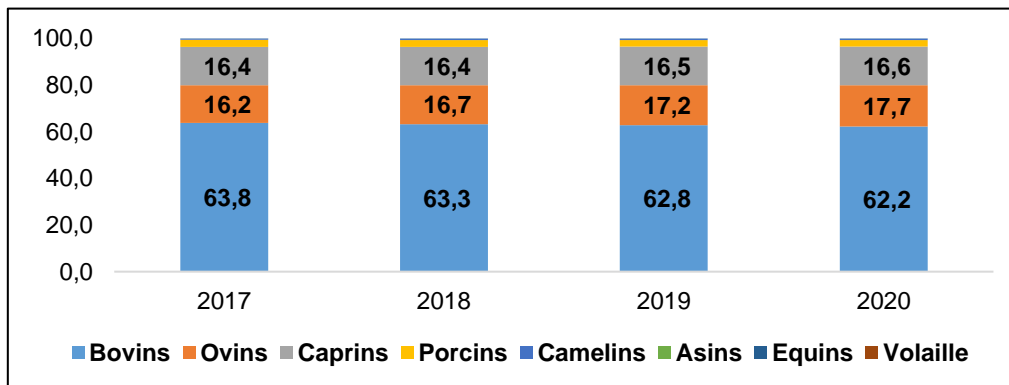
### 3.2.3 La production d'abats comestibles

Les abats comestibles sont constitués par l'ensemble des parties consommées des animaux de boucherie, en dehors de la viande rouge. Il s'agit principalement du foie, du cœur, de la langue, de la cervelle, de la rate, des poumons, du ris, de la tête, des pattes, et de l'estomac. Au regard des volumes relativement importants constitués par ces parties en termes de proportion au moment de l'abattage, il est indispensable d'évaluer les quantités générées dans le cadre de cette rubrique. Les tableau et graphique suivants présentent la déclinaison en termes de production, de ces abats comestibles.

**Tableau 18 :** Production d'abats comestibles par espèce en zone CEMAC (tonnes)

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	100 251	102 779	105 728	108 830
Ovins	25 382	27 093	28 942	30 966
Caprins	25 700	26 632	27 794	29 055
Porcins	4 857	4 847	4 883	4 918
Camelins	781	882	938	1 004
Asins	0	0	0	0
Equins	137	134	139	144
Volaille	0	0	0	0
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>157 108</b>	<b>162 367</b>	<b>168 424</b>	<b>174 917</b>

Source des données : FAO

**Graphique 30 :** Production d'abats comestibles par espèce en zone CEMAC (% du volume total)

Source des données : FAO

Ces abats ont représenté un volume global d'environ 175 000 tonnes en 2020, principalement d'origine bovine (à 62,2 %).

Les chiffres indiquent que ces parties représentent en effet une source d'alimentation très importante à côté de la viande. Cependant, leur conservation s'avère très délicate, notamment dans les unités d'abattage où les conditions de traitement et de conservation ne sont pas réunies. Il est donc évident que le développement d'un maillage de structures d'abattage disposant des équipements nécessaires pour le traitement et la conservation des produits va permettre garantir la qualité sanitaire produits animaux générés (dont notamment les abats comestibles), puis de réduire les pertes.

### 3.2.4 La production d'œufs de consommation

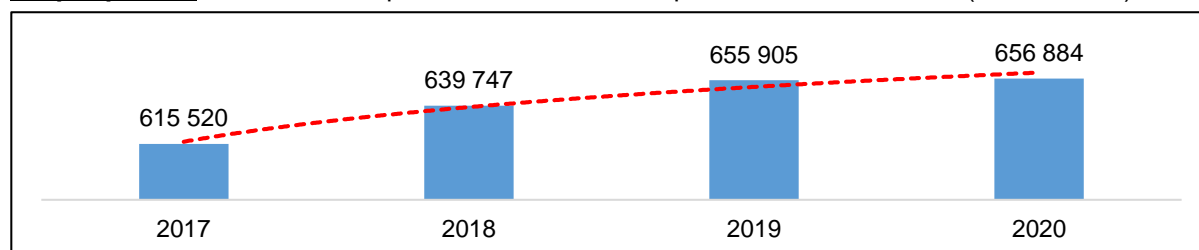
La production annuelle de la zone CEMAC était évaluée à environ 657 millions d'œufs en 2020. Une augmentation de cet indicateur est enregistrée depuis l'année 2017, où cette production était estimée à 615,5 millions d'œufs.

Un peu plus de 60% du volume produit est réalisé au Cameroun, établi comme principal bassin de production avicole. Le développement relativement important de cette filière dans le pays justifie cette position (notamment en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement en poussins et intrants divers).

**Tableau 19 :** Production d'œufs de consommation en zone CEMAC

	2017	2018	2019	2020
Oeufs de poule(x1000 œufs)	615 520	639 747	655 905	656 884
Oeufs de poule(tonnes)	26 870	25 601	26 284	26 321

Source des données : FAO

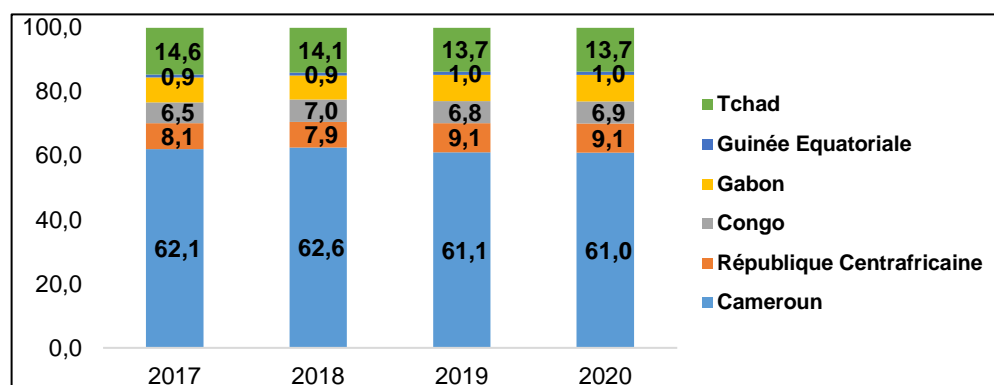
**Graphique 31 :** Evolution de la production des œufs de poules en zone CEMAC (x 1000 œufs)

Source des données : FAO

**Tableau 20 :** Production d'œufs de poules en zone CEMAC par pays (x1000 œufs)

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	382 000	400 342	400 456	400 693
République Centrafricaine	50 000	50 850	60 000	59 867
Congo	40 000	45 025	44 818	45 166
Gabon	48 000	47 980	54 141	54 338
Guinée Equatoriale	5 520	5 550	6 490	6 820
Tchad	90 000	90 000	90 000	90 000
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>615 520</b>	<b>639 747</b>	<b>655 905</b>	<b>656 884</b>

Source des données : FAO

**Graphique 32 :** Production d'œufs de poules par pays (% du volume total)

Source des données : FAO



De façon générale, l'augmentation de la production observée à l'échelle de la zone CEMAC est un indicateur de la vitalité de l'activité. Mais on doit toutefois relever la relative vulnérabilité de la filière face à différents types de chocs (sanitaires et conjoncturels notamment).

En effet, l'apparition d'une pathologie grave (à l'exemple de la grippe aviaire) peut générer des effets très dommageables sur la production et toute la chaîne de valeurs.

Aussi, la production de provende est encore fortement dépendante du blé (élément constitutif majeur), qui reste avant tout un produit importé. Il y a lieu de continuer à promouvoir la substitution de ce constituant dans nos provendes, par des céréales produites localement (cas du maïs notamment).

En définitive, il est nécessaire d'apporter des changements structurels majeurs à la filière avicole, pour le développement de sa résilience à toute circonstance, et pour renforcer la sécurité alimentaire au sein de notre espace communautaire.

### 3.2.5 La production de lait

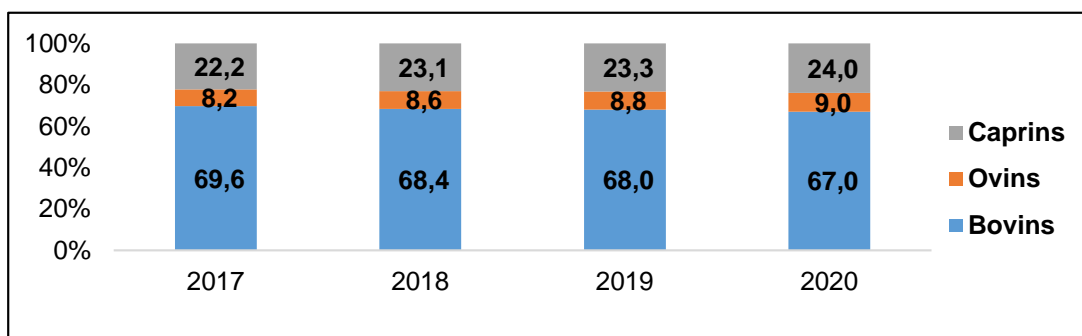
Depuis l'année 2017, la production de lait d'origine animal se situe autour d'une moyenne annuelle de 715 000 tonnes. Les données précises sont consignées dans les tableaux et graphiques suivants.

**Tableau 21 :** Production de lait d'origine animale par espèce en zone CEMAC (tonnes).

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	500 649	485 114	486 838	479 553
Ovins	59 217	60 971	62 829	64 770
Caprins	159 568	163 600	166 716	171 813
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>719 434</b>	<b>709 685</b>	<b>716 383</b>	<b>716 136</b>

Source des données : FAO

**Graphique 33 :** Production de lait d'origine animale par espèce en zone CEMAC (% du volume total).

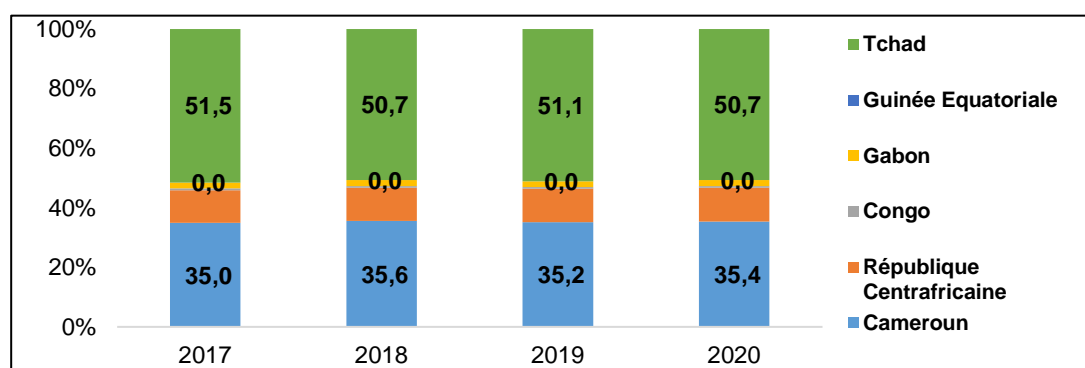


Source des données : FAO

**Tableau 22 :** Volumes de lait d'origine animale produits dans les différents pays de la CEMAC (tonnes).

Pays	Années			
	2017	2018	2019	2020
Cameroun	251 762	252 346	251 903	253 291
République Centrafricaine	78 634	79 540	80 515	81 470
Congo	4 200	4 000	4 067	4 089
Gabon	14 000	14 000	13 950	13 983
Guinée Equatoriale	0	0	0	0
Tchad	370 838	359 799	365 948	363 303
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>719 434</b>	<b>709 685</b>	<b>716 383</b>	<b>716 136</b>

Source des données : FAO

**Graphique 34 :** Volumes de lait d'origine animale produits dans les différents pays de la CEMAC (% du volume total).

Source des données : FAO

On peut relever que les volumes de production enregistrés sont très faibles par rapport au potentiel de ce secteur. A l'échelle des pays, cette faiblesse se montre essentiellement au Tchad, principal pays d'élevage de la zone CEMAC avec un peu plus de 75% du cheptel animal en élevage (entre 2017 et 2020), mais dont la production de lait ne représente que 51% du volume global.

Au regard des volumes importants de lait importés par la grande distribution, cette filière mérite une attention particulière dans les politiques nationales et sous-régional de notre espace communautaire.

### 3.3 Consommation de la viande

Les données en termes de consommation de viande présentées dans ce sous-chapitre ont été obtenus sur la base de calculs entre les volumes de production, les estimations et les données disponibles sur les importations et les exportations. Les quantités de viande consommées résultent du volume de production local auquel est additionné celui des importations, pour ensuite soustraire de la somme obtenue, le volume exporté.

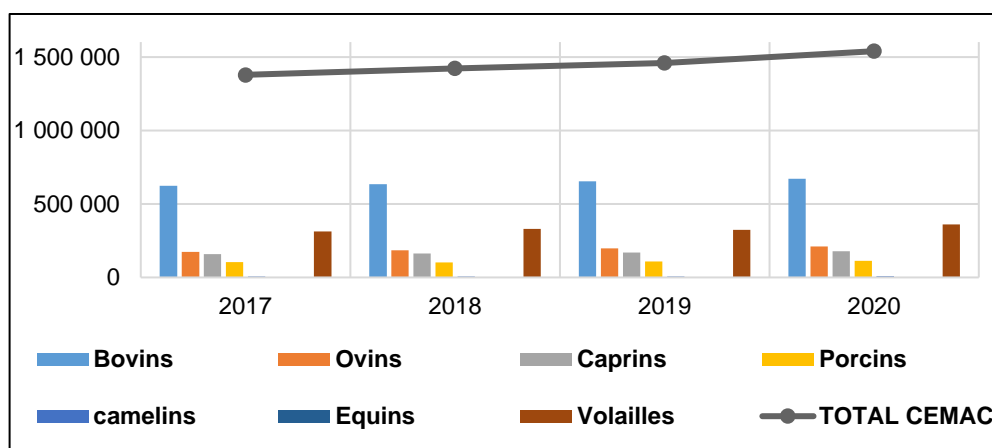
Les tableaux et le graphique suivants présentent les détails de la situation.

**Tableau 23 :** Volumes de viande consommés dans l'espace CEMAC, par espèce (tonnes).

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	623 329	635 123	653 330	670 921
Ovins	172 461	184 159	197 112	210 650
Caprins	157 498	162 979	169 891	177 491
Porcins	104 873	101 216	107 111	112 168
camelins	5 828	6 580	7 003	7 489
Equins	1 206	1 189	1 228	1 273
Volailles	312 446	330 532	323 847	359 992
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>1 377 641</b>	<b>1 421 778</b>	<b>1 459 522</b>	<b>1 539 984</b>

Sources : CEBEVIRHA

**Graphique 35 :** Evolution des volumes de viande consommés dans l'espace CEMAC, par espèce (% du total).



Sources : CEBEVIRHA

**Tableau 24 :** Volumes de viande consommés dans l'espace CEMAC, par pays (tonnes).

Pays	Années				
	2017	2018	2019	2020	Moy
Cameroun	233 353	233 773	238 205	238 321	235 913
République Centrafricaine	153 879	154 471	157 622	162 857	157 207
Congo	151 267	154 912	154 530	172 552	158 315
Gabon	104 463	107 117	100 230	114 068	106 470
Guinée Equatoriale	32 482	33 340	33 086	36 163	33 768
Tchad	702 197	738 165	775 849	816 023	758 059
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>1 377 641</b>	<b>1 421 778</b>	<b>1 459 522</b>	<b>1 539 984</b>	<b>1 449 731</b>

Sources : CEBEVIRHA

**Tableau 25 :** Ratios de consommation de viande, par pays (tonnes).

Pays	Années				
	2017	2018	2019	2020	Moy
Cameroun	9,5	9,3	9,2	9,0	9,2
République Centrafricaine	33,5	33,1	33,2	33,7	33,4
Congo	29,6	29,5	28,7	31,3	29,8
Gabon	50,6	50,5	46,1	51,2	49,6
Guinée Equatoriale	25,7	25,5	24,4	25,8	25,3
Tchad	46,8	47,7	48,7	49,7	48,2
<b>Moyenne CEMAC</b>	<b>26,2</b>	<b>26,3</b>	<b>26,3</b>	<b>27,0</b>	<b>26,5</b>

Sources : CEBEVIRHA

En 2020, la consommation moyenne de viande par habitant en zone CEMAC était établie à 27 Kg par an. Ce ratio est très faible, par comparaison à la moyenne mondiale qui de 42,9 Kg (selon les dernières données de la FAO).

Toutefois, les écarts importants sont observés à l'échelle des pays. On observe d'ailleurs des nuances majeures avec les indicateurs de production des Etats présentés préalablement.

Le Gabon, qui ne fait pas partie des pays considérés comme producteurs, affiche le ratio le plus élevé en termes de consommation par habitant (51,2 Kg/habitant en 2020). A l'inverse, le Cameroun, un des pays producteurs, présente le ratio le plus faible (9 Kg/habitant). La situation s'explique en partie par l'orientation majeure des flux de produits (importations pour le cas du Gabon, et exportations pour le cas du Cameroun).

Les chiffres spécifiques de cet indicateur montrent la très nette prédominance des viandes de volaille dans les ratios de consommation des pays du sud de la zone CEMAC. Les tableaux suivants précisent cette observation.

**Tableau 26 :** Ratios de consommation de la viande bovine, par pays (tonnes).

<i>Pays</i>	<i>Années</i>				
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Moy</b>
Cameroun	3,5	3,4	3,2	3,1	3,3
République Centrafricaine	21,0	20,6	20,7	20,7	20,7
Congo	2,5	1,8	2,0	1,8	2,0
Gabon	3,1	3,2	3,0	2,7	3,0
Guinée Equatoriale	0,9	0,6	0,5	0,2	0,6
Tchad	28,0	28,2	28,5	28,8	28,4
<b>Moyenne CEMAC</b>	<b>9,8</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,7</b>

Sources : CEBEVIRHA

**Tableau 27 :** Ratios de consommation de la viande de volaille, par pays (tonnes).

<i>Pays</i>	<i>Années</i>				
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Moy</b>
Cameroun	3,2	3,2	3,4	3,3	3,3
République Centrafricaine	2,5	2,7	2,7	3,2	2,8
Congo	21,6	22,7	21,0	23,5	22,2
Gabon	38,7	39,6	34,9	39,7	38,2
Guinée Equatoriale	20,2	20,0	20,0	21,6	20,5
Tchad	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Moyenne CEMAC</b>	<b>14,4</b>	<b>14,8</b>	<b>13,7</b>	<b>15,3</b>	<b>14,6</b>

Sources : CEBEVIRHA

### 3.4 Echange des produits animaux

Ce sous-chapitre constitue une faiblesse majeure du présent document dont l'ambition était de mettre à la disposition les statistiques sectorielles, puis d'y porter nos analyses. Il n'existe en effet que très peu de données dans les différentes sources bibliographiques consultées, en raison de la non mise à disposition des informations par les Etats, ou même de leur inexistence parfois par défaut de collecte.

Quelques données sources disponibles en rapport avec les importations de produits sont traitées à la suite, alors que les manquements criards concernent les exportations et les échanges intra-CEMAC. Ce dernier aspect revêt cependant un caractère prépondérant pour éclairer et soutenir les politiques nationales et communautaires de développement agricole.

Pour pallier à cette situation, la CEBEVIRHA travaille actuellement à l'instruction d'un projet de mise en place d'un dispositif statistique sous-régional, comme cela a été indiqué en préambule.

#### 3.4.1 Importations de bétail par les Etats

Le tableau suivant présente quelques données disponibles sur les importations de bétail par les pays de la zone CEMAC.

**Tableau 28 :** Importations d'animaux sur pied par les pays de la CEMAC (têtes).

<i>Pays</i>	<i>Années</i>			
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Cameroun	50 468	50 028	50 001	50 080
République Centrafricaine	20 000	20 500	20 500	20 800
Congo	ND	ND	ND	ND
Gabon	20 029	20 504	20 542	20 007
Guinée Equatoriale	1 528	2 008	597	ND
Tchad	ND	ND	ND	ND

**Source des données :** FAO

On peut relever selon ces chiffres, que le Cameroun est le premier pays importateur de bétail de la zone, avec des quantités moyennes autour de 50 000 têtes par an depuis 2017. Pour une part importante de ces animaux, il pourrait s'agir de flux provenant du Tchad, en transit vers les pays du sud (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale). Ces données pourraient même comporter les animaux en transhumance transfrontalière. Nos productions statistiques futures pourraient nous permettre d'éclairer ces imprécisions sur ces mouvements de bétail

### 3.4.2 Importations de viandes par les Etats

Les données disponibles dans cette partie concernent les importations de viandes de toute sorte (viandes rouges et viandes blanches).

**Tableau 29 :** Importations de viande par les pays de la CEMAC (tonnes).

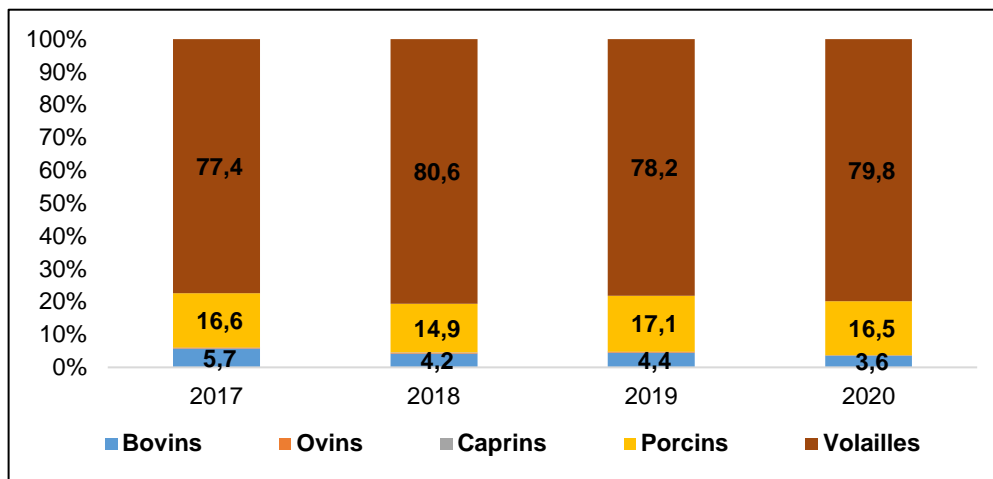
<i>Pays</i>	<i>Années</i>			
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Cameroun	3 344	3 028	4 127	5 078
République Centrafricaine	6 264	6 745	7 123	9 554
Congo	135 405	139 003	139 573	156 839
Gabon	94 834	97 481	90 557	104 415
Guinée Equatoriale	31 863	32 730	32 456	35 529
Tchad	921	1 363	1 860	2 306
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>272 631</b>	<b>280 350</b>	<b>275 696</b>	<b>313 721</b>

**Source des données :** FAO

**Tableau 30 :** Importations de viande en zone CEMAC, par espèce (tonnes).

Espèces	Années			
	2017	2018	2019	2020
Bovins	15 534	11 785	12 181	11 297
Ovins	896	674	790	332
Caprins	50	204	56	14
Porcins	45 152	41 696	47 064	51 626
Volaille	210 999	225 991	215 605	250 452
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>272 631</b>	<b>280 350</b>	<b>275 696</b>	<b>313 721</b>

Source des données : FAO

**Graphique 36 :** Importations de viande en zone CEMAC, par espèce (% du total).

Source des données : FAO

Les tableaux et graphique qui précèdent montrent de façon très nette, la prépondérance des importations de volaille dans les volumes présentés. Globalement il s'agit de produits surgelés en provenance d'Amérique, d'Europe et d'Asie. Les pays de la zone sud de la CEMAC (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale) concentrent à eux seuls, environ 95 % des quantités.

La situation traduit à n'en point douter, une dépendance encore forte vis-à-vis de l'extérieure, malgré le potentiel élevé de la sous-région dans le domaine.

En effet, à l'instar du niveau global très faible des échanges intra-communautaires dans la zone CEMAC (moins de 5% du total des échanges selon plusieurs sources), les mouvements de bétail et de viande au sein de la communauté restent très insignifiants. Au niveau des pays producteurs, des flux plus importants sont orientés vers d'autres zones (vers le Nigéria principalement).

## 4. LA SITUATION DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

### 4.1 Volumes des captures de l'activité de pêche

#### 4.1.1 Capture globale, par groupes d'espèce et par espèce

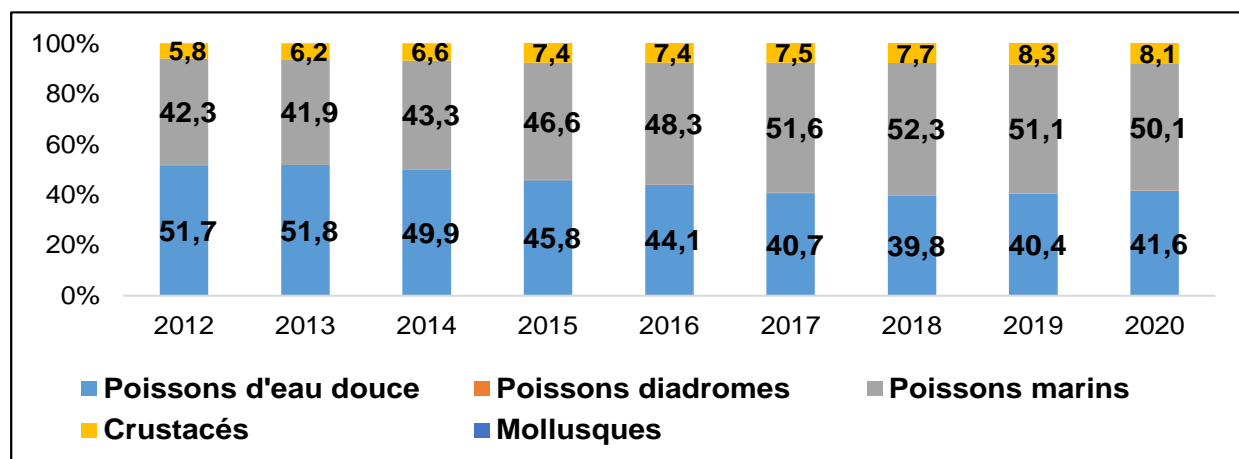
Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent la situation des volumes de capture pour l'ensemble de la zone CEMAC, entre 2012 et 2020.

**Tableau 31 : Volumes des captures en zone CEMAC, par groupes d'espèce halieutiques (tonnes)**

Groupes d'espèces	Années									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Poissons d'eau douce	236 115	245 435	239 722	211 181	218 845	217 032	219 523	217 698	217 461	
Poissons diadromes	244	159	194	190	589	640	768	737	725	
Poissons marins	193 080	198 468	208 167	214 624	239 654	275 094	288 791	275 028	262 301	
Crustacés	26 523	29 229	31 769	34 269	36 894	39 990	42 546	44 817	42 386	
Mollusques	522	561	627	508	494	441	461	444	437	
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>456 484</b>	<b>473 852</b>	<b>480 479</b>	<b>460 772</b>	<b>496 476</b>	<b>533 197</b>	<b>552 089</b>	<b>538 724</b>	<b>523 310</b>	

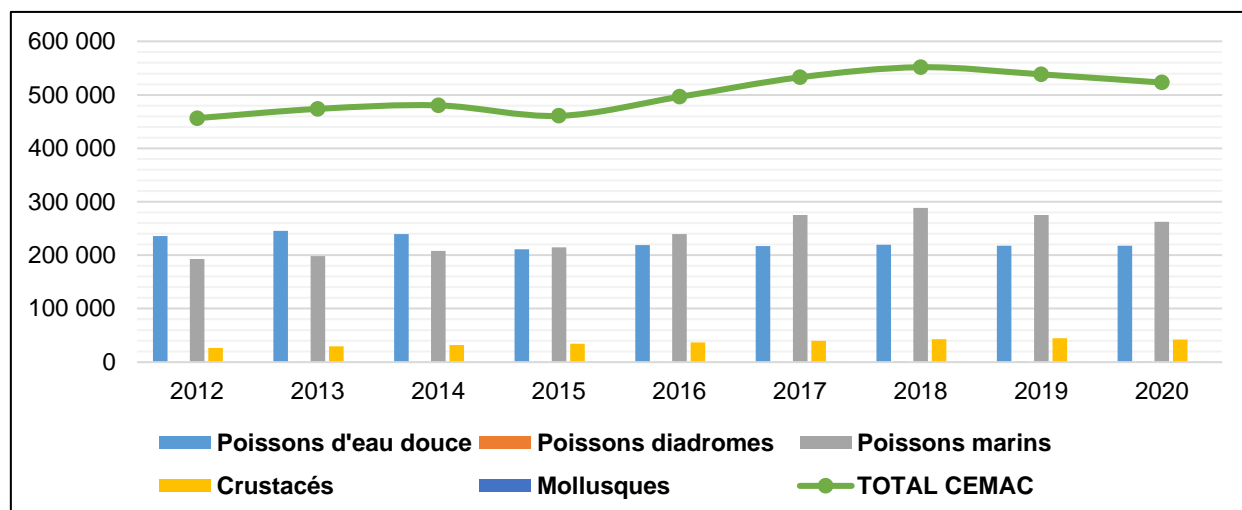
Source des données : FAO

**Graphique 37 :** Volumes des captures en zone CEMAC, par groupes d'espèce halieutiques (% du total).



Source des données : FAO

**Graphique 38 :** Courbe d'évolution des captures en zone CEMAC par groupe d'espèce halieutiques (tonnes).



Source des données : FAO



**Tableau 32 :** Volumes des captures en zone CEMAC, par espèce (tonnes).

Espèces	Années								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cabillaud, merlu, églefin	62	28	73	73	70	70	70	70	70
Crabes, araignées de mer	4 045	4 850	5 660	6 448	7 203	9 875	10 492	11 102	10 540
Flet, flétan, sole	4 779	5 326	6 107	6 494	7 407	7 791	8 051	8 398	8 096
Harengs, sardines, anchois	100 491	100 766	108 400	110 732	116 553	127 495	136 943	129 047	121 767
Homards, langoustes	192	193	163	191	208	245	349	261	246
Divers poissons côtiers	55 415	59 116	66 175	69 606	75 741	82 201	86 327	89 187	85 860
Divers poissons démersaux	4 443	4 571	5 217	5 645	12 394	8 979	8 562	3 541	3 530
Divers poissons d'eau douce	234 470	244 350	239 389	210 880	218 548	216 739	219 230	217 405	217 168
Mollusques marins	6	3	0	0	0	0	0	0	0
Divers poissons pélagiques	8 457	8 843	10 727	11 240	12 756	19 995	22 032	22 482	21 423
Tarpon	244	159	194	190	589	640	768	737	725
Requins, raies chimères	3 519	3 398	3 722	3 483	4 191	4 564	4 647	4 721	4 684
Crevettes, gambas	22 279	24 162	25 941	27 630	29 483	29 870	31 705	33 454	31 599
Calamars, seiches, poulpes	516	558	627	508	494	441	461	444	437
Tilapias et autres cichlidés	1 650	1 090	526	481	477	473	473	473	473
Thon, bonite, marlin	889	1 057	892	1 006	2 278	963	1 058	1 092	1 076
Autres espèces	15 027	15 382	6 666	6 165	8 084	22 856	20 921	16 311	15 614
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>456 484</b>	<b>473 852</b>	<b>480 479</b>	<b>460 772</b>	<b>496 476</b>	<b>533 197</b>	<b>552 089</b>	<b>538 724</b>	<b>523 310</b>

Source des données : FAO

Dans le domaine de la pêche, les statistiques montrent de façon générale, une augmentation des volumes de capture dans l'espace CEMAC sur la période de 2012 à 2020. Un taux de croissance interannuel moyen de 1,8% est observé, et la courbe d'évolution des captures montre que les quantités annuelles ont franchi la barre de 500 000 tonnes depuis l'année 2017.

En 2019 et 2020, un léger infléchissement de la courbe est observé, pouvant notamment être imputable à la crise sanitaire à COVID 19.

L'observation des quantités obtenues par groupes d'espèce indique une légère tendance à l'augmentation des poissons marins, conjuguée avec la baisse des poissons d'eau douce et des autres groupes. La situation s'exalte de façon assez-nette depuis l'année 2016.

A l'échelle des espèces, on note le poids important des « Divers poissons d'eau douce », et du sous-groupe constitué par les Harengs, Sardines et Anchois. Ces deux sous-groupes représentent respectivement 41,5% et 23,3% du volume global en 2020.

De façon globale, les résultats enregistrés traduisent le développement de ce sous-secteur d'activité dans notre sous-région, sachant que la zone présente un potentiel énorme. Les politiques nationales et sous-régionales doivent pouvoir renforcer cet élan. Un accent particulier doit être porté vers le développement d'une industrie de transformation des produits, source d'impacts socio-économiques beaucoup plus importants.

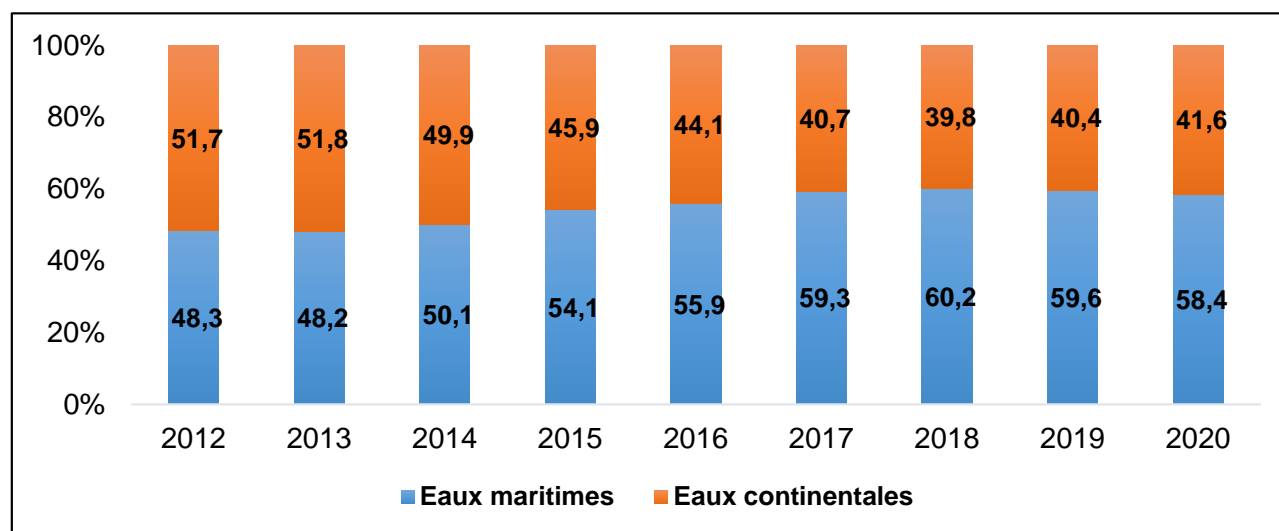
#### 4.1.3 Capture par type de pêche selon la nature des eaux

Du point de vue de la nature des eaux, il est distingué deux types de pêche : la pêche maritime et la pêche continentale. Les statistiques en rapport au présent point sont donc présentées selon ces deux types de pêche.

**Tableau 33 :** Volumes des captures en zone CEMAC, selon la nature des eaux (tonnes)

Eaux	Années									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Eaux maritimes	220 614	228 562	240 617	249 452	277 488	316 018	332 419	320 879	305 702	
Eaux continentales	235 870	245 290	239 862	211 320	218 988	217 179	219 670	217 845	217 608	
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>456 484</b>	<b>473 852</b>	<b>480 479</b>	<b>460 772</b>	<b>496 476</b>	<b>533 197</b>	<b>552 089</b>	<b>538 724</b>	<b>523 310</b>	

Source des données : FAO

**Graphique 39 :** Volumes des captures en zone CEMAC, selon la nature des eaux (% du total)

Source des données : FAO

Les volumes montrent bien une augmentation de l'activité de pêche maritime par rapport à la pêche continentale depuis l'année 2014. En 2020, 58,4% des quantités pêchées provenaient de ce type de pêche.

En effet, avec une façade maritime de près de 1800 km, le potentiel en pêche maritime de la zone CEMAC est énorme. Selon les publications du rapport SOFIA de la FAO, la zone de pêche de l'Atlantique Centre-Est (COPACE) dans laquelle se situent les pays côtiers de la sous-région, réalise l'une des productions les plus faibles au monde. Cela indique donc que les niveaux d'exploitation qui sont présentés restent faibles, voire très faibles.

A titre d'exemple, au Gabon (disposant de la plus longue façade maritime de la zone CEMAC, avec 800 km de côtes), un rapport sur l'Évaluation rétrospective et prospective du potentiel en ressources halieutiques de la pêche maritime publié en août 2015, mettait en évidence, des volumes de capture possible de l'ordre de 152 000 à 185 000 tonnes par an.

Les tableaux ci-dessous consignent la désagrégation des volumes de pêche présentés selon les espèces.

**Tableau 34 :** Volumes des captures en pêche maritime, selon les espèces (tonnes).

Espèces	Années								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cabillaud, merlu, églefin	62	28	73	73	70	70	70	70	70
Crabes, araignées de mer	4 045	4 850	5 660	6 448	7 203	9 875	10 492	11 102	10 540
Flet, flétan, sole	4 779	5 326	6 107	6 494	7 407	7 791	8 051	8 398	8 096
Harengs, sardines, anchois	100 491	100 766	108 400	110 732	116 553	127 495	136 943	129 047	121 767
Homards, langoustes	192	193	163	191	208	245	349	261	246
Divers poissons côtiers	55 415	59 116	66 175	69 606	75 741	82 201	86 327	89 187	85 860
Divers poissons démersaux	4 443	4 571	5 217	5 645	12 394	8 979	8 562	3 541	3 530
Mollusques marins	6	3	0	0	0	0	0	0	0
Divers poissons pélagiques	8 457	8 843	10 727	11 240	12 756	19 995	22 032	22 482	21 423
Tarpon	244	159	194	190	589	640	768	737	725
Requins, raies chimères	3 519	3 398	3 722	3 483	4 191	4 564	4 647	4 721	4 684
Crevettes, gambas	22 279	24 162	25 941	27 630	29 483	29 870	31 705	33 454	31 599
Calamars, seiches, poulpes	516	558	627	508	494	441	461	444	437
Tilapias et autres cichlidés	250	150	53	41	37	33	33	33	33
Thon, bonite, marlin	889	1 057	892	1 006	2 278	963	1 058	1 092	1 076
Autres espèces	15 027	15 382	6 666	6 165	8 084	22 856	20 921	16 311	15 614
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>220 614</b>	<b>228 562</b>	<b>240 617</b>	<b>249 452</b>	<b>277 488</b>	<b>316 018</b>	<b>332 419</b>	<b>320 879</b>	<b>305 702</b>

Source des données : FAO

**Tableau 35 :** Volumes des captures en pêche continentale, selon les espèces (tonnes).

Espèces	Années								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Divers poissons d'eau douce	234 470	244 350	239 389	210 880	218 548	216 739	219 230	217 405	217 168
Tilapias et autres cichlidés	1 400	940	473	440	440	440	440	440	440
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>235 870</b>	<b>245 290</b>	<b>239 862</b>	<b>211 320</b>	<b>218 988</b>	<b>217 179</b>	<b>219 670</b>	<b>217 845</b>	<b>217 608</b>

Source des données : FAO

En pêche maritime, on note l'importance du groupe des Harengs, Sardines et Anchois, qui représente 40% des volumes de capture. Pour ce qui concerne la pêche continentale, le groupe des « Divers poisson d'eau douce » qui constitue la quasi totalité des quantités enregistrées, ne comporte malheureusement pas de spécification.

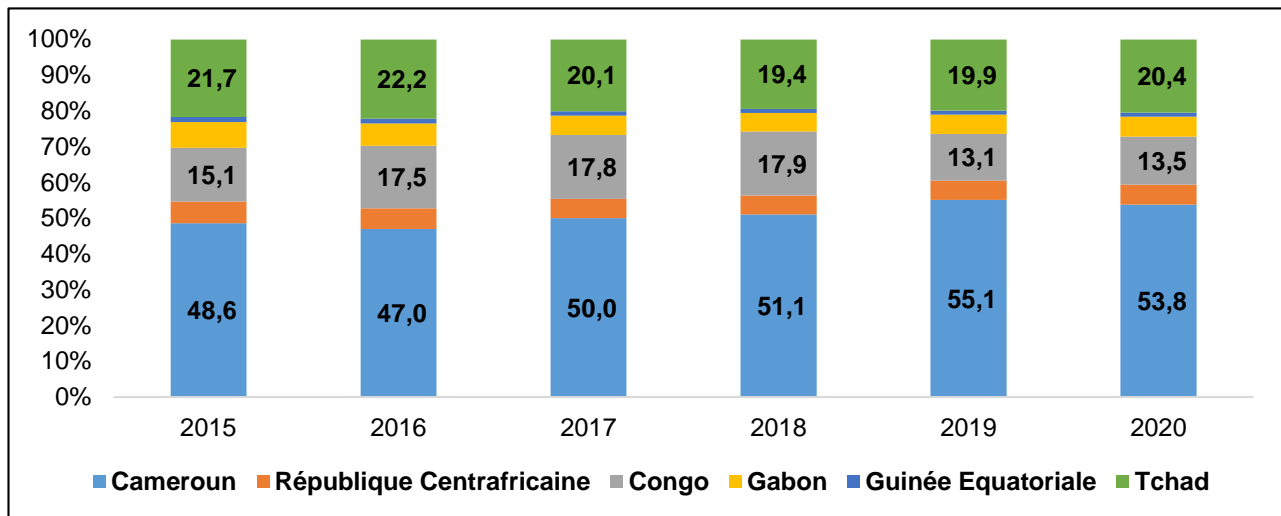
#### 4.1.4 Capture par pays

La désagrégation des volumes de capture par pays est consignée dans le tableau et le graphique suivants.

**Tableau 36 :** Volumes des captures de l'activité de pêche, par pays (tonnes).

Pays	Années								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cameroun	199 000	207 000	215 000	224 000	233 190	266 737	281 945	296 954	281 630
République Centrafricaine	32 000	30 000	29 000	28 000	29 000	29 000	29 000	29 000	29 000
Congo	81 150	73 326	73 536	69 349	86 834	95 035	98 734	70 350	70 637
Gabon	36 500	36 600	36 855	33 000	31 000	29 000	29 000	29 000	29 000
Guinée Equatoriale	7 834	6 926	6 068	6 423	6 452	6 380	6 410	6 421	6 042
Tchad	100 000	120 000	120 020	100 000	110 000	107 045	107 000	107 000	107 000
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>456 484</b>	<b>473 852</b>	<b>480 479</b>	<b>460 772</b>	<b>496 476</b>	<b>533 197</b>	<b>552 089</b>	<b>538 724</b>	<b>523 310</b>

Source des données : FAO

**Graphique 40** : Volumes des captures de l'activité de pêche, par pays (% du total).

Source des données : FAO

On relève le poids des productions des pays de la façade maritime (Cameroun, Congo, Gabon et Guinée Equatoriale), qui représente 72,5% du volume annuel en moyenne, sur la période de 2012 à 2020. On voit donc l'importance de la mer en termes de disponibilité des ressources.

On observe toutefois la prépondérance des productions du Cameroun, constituant près de 70% des captures des pays côtiers, et près de 50% du volume global de la zone CEMAC.

Les résultats montrent donc également la relative faiblesse des productions réalisées par les autres pays de la façade maritime, pour lesquels le potentiel reste énorme. Enfin, il y a lieu de relever le poids important des volumes réalisés par les pays du bassin du Lac Tchad, dont principalement le Tchad et la Centrafrique (la situation du Cameroun dont une partie fait également partie de ce bassin ayant déjà été évoquée). Les quantités enregistrées pour ces deux pays avoisinent en effet 30% du volume global. Les productions du Tchad représentent à elles seules presque 22% du total. Ces chiffres traduisent à n'en point douter, l'immensité et le potentiel du bassin du Lac Tchad.

## 4.2 Production aquacole

L'aquaculture se définit comme un moyen, ou un art professionnel, de multiplier et d'élever les animaux ou les plantes en milieu aquatiques, aux fins de générer des productions. Dans ce sous-chapitre, nous ne traiterons que des aspects en liens avec la pisciculture (production de poisson), pour laquelle les données sont disponibles.

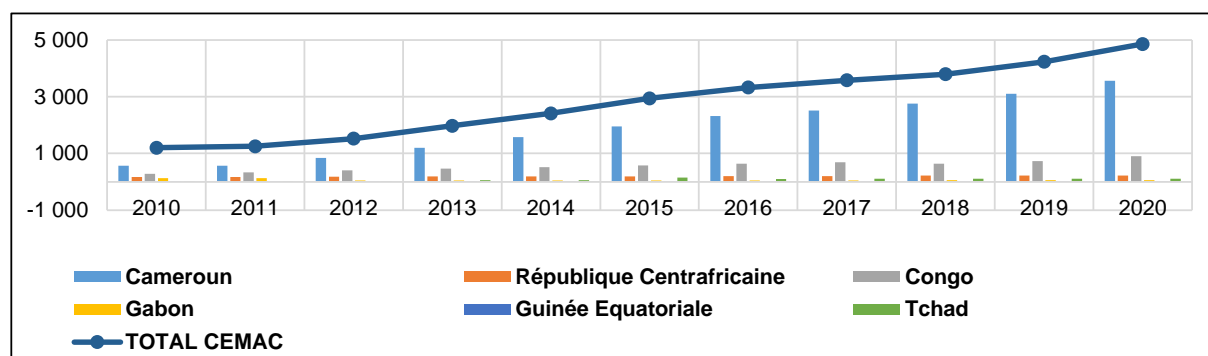
Le tableau et les graphiques ci-dessous consolident l'ensemble des statistiques de la zone CEMAC qui ont été accessibles.

**Tableau 37 :** Volumes de la production aquacole de la zone CEMAC, par pays (tonnes).

Pays	Années											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Cameroun	570	571	840	1 195	1 575	1 955	2 315	2 514	2 757	3 107	3 556	
République Centrafricaine	170	170	182	195	195	195	205	205	219	219	219	
Congo	285	335	405	465	520	579	643	692	640	731	900	
Gabon	130	130	48	46	45	45	50	50	55	55	60	
Guinée Equatoriale	15	17	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
Tchad	30	30	30	60	60	154	94	105	105	105	105	
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>1 200</b>	<b>1 253</b>	<b>1 520</b>	<b>1 976</b>	<b>2 410</b>	<b>2 943</b>	<b>3 322</b>	<b>3 581</b>	<b>3 791</b>	<b>4 232</b>	<b>4 855</b>	

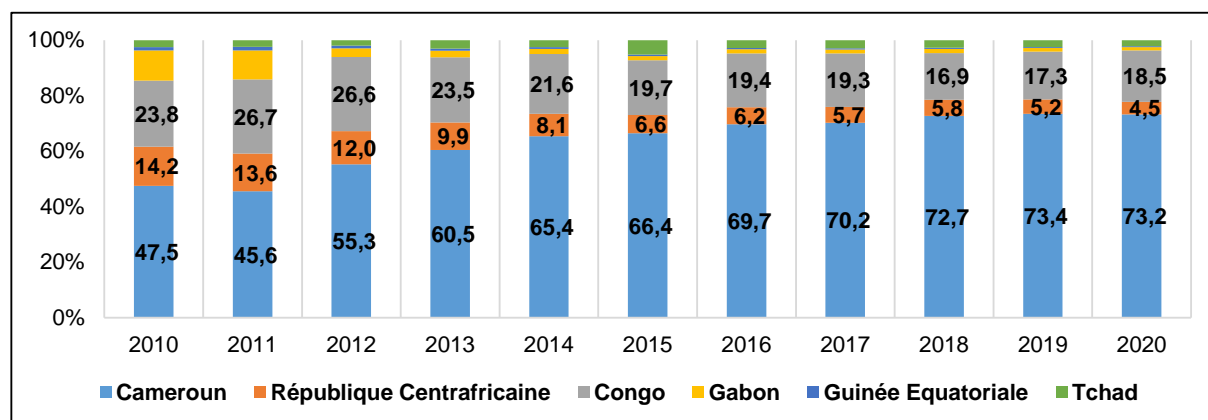
Source des données : FAO

**Graphique 41 :** Variations de la production aquacole de la zone CEMAC, par pays (tonnes).



Source des données : FAO

**Graphique 42 :** Volumes de la production aquacole de la zone CEMAC, par pays (% du total).



Source des données : FAO

Les chiffres montrent une nette croissance des volumes de production entre 2010 et 2020. Les quantités annuelles sont passées de 1200 tonnes en 2010, à 4855 tonnes en 2020, ce qui représente une augmentation de plus de 300%. Cette situation traduit le développement de l'aquaculture au cours des dix (10) dernières années. Cependant, à l'observation des volumes et proportions réalisés par chaque pays, on constate que la croissance observée est réalisée au

Cameroun, où les quantités générées sont passées de 570 tonnes à 3556 tonnes sur la même période. En 2020, la production du Cameroun représente un peu plus de 73% du total de la CEMAC.

On doit quand-même relever de façon générale que la production aquacole de la zone CEMAC est encore très faible. Le volume annuel, inférieur à 5000 tonnes reste insignifiant par rapport au potentiel. Il est aujourd'hui indispensable de soutenir cette activité, à travers des politiques cohérentes et adéquates. La traduction sur le terrain par la mise en œuvre des programmes et projets d'appui aux acteurs, doit en constituer la parfaite illustration.

La perspective visée devrait être d'établir la production aquacole comme levier majeur en termes de fourniture en ressources halieutiques, sachant que la pêche concerne des ressources naturelles, qui restent toutefois épuisables.

### 4.3 Consommation des produits halieutiques

Ce sous-chapitre présente les volumes de consommation des ressources halieutiques en zone CEMAC, déterminés par la prise en compte des quantités produites, puis des importations et exportations. Il est par la suite calculé des ratios de consommation par habitant et par an, par prise en compte de la population.

Les tableaux et le graphique ci-dessous consistent les détails de la situation.

**Tableau 38 :** Volumes de produits halieutiques consommés en zone CEMAC, par pays (tonnes)

Pays	Années								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy
Cameroun	386 145	418 885	427 199	443 934	474 589	453 281	457 761	480 538	442 792
République Centrafricaine	37 569	35 149	34 741	34 252	34 728	35 764	34 001	34 551	35 094
Congo	97 689	101 969	113 157	91 045	115 148	128 700	124 963	105 040	109 714
Gabon	51 295	54 430	59 814	56 448	56 333	48 136	57 088	57 351	55 112
Guinée Equatoriale	20 281	19 009	15 765	12 797	12 809	14 032	12 831	14 167	15 211
Tchad	100 690	120 724	121 132	100 482	110 450	107 551	107 519	107 848	109 550
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>693 669</b>	<b>750 166</b>	<b>771 808</b>	<b>738 958</b>	<b>804 057</b>	<b>787 464</b>	<b>794 163</b>	<b>799 495</b>	<b>767 473</b>

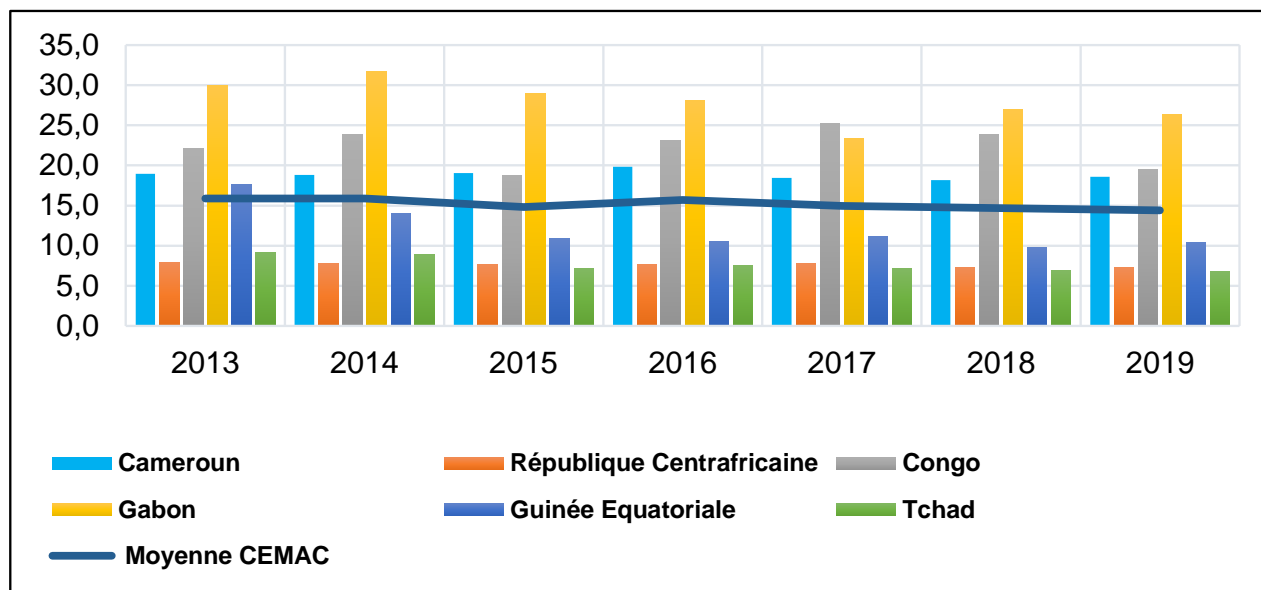
Source : CEBEVIRHA

**Tableau 39 :** Ratios de consommation des produits halieutiques en zone CEMAC, par pays (Kg/Habitant/An).

Pays	Années								
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy
Cameroun	18,0	19,0	18,8	19,1	19,8	18,5	18,2	18,6	18,7
République Centrafricaine	8,5	7,9	7,8	7,6	7,7	7,8	7,3	7,3	7,7
Congo	21,7	22,1	23,9	18,7	23,1	25,2	23,8	19,5	22,3
Gabon	29,3	30,0	31,8	29,0	28,1	23,3	26,9	26,4	28,1
Guinée Equatoriale	19,7	17,7	14,0	11,0	10,5	11,1	9,8	10,4	13,0
Tchad	7,9	9,1	8,9	7,1	7,6	7,2	6,9	6,8	7,7
<b>Moyenne CEMAC</b>	<b>15,1</b>	<b>15,9</b>	<b>15,9</b>	<b>14,8</b>	<b>15,7</b>	<b>15,0</b>	<b>14,7</b>	<b>14,4</b>	<b>15,2</b>

Sources : CEBEVIRHA

**Graphique 43 :** Ratios de consommation des produits halieutiques en zone CEMAC, par pays (Kg/Habitant/An)



Source : CEDEVIRHA

La consommation annuelle en ressources halieutiques de la zone CEMAC est établie à la moyenne de 767 473 tonnes entre 2012 et 2019 (les données de 2020 n'ayant été calculées par absence de certaines données). La consommation du Cameroun représente près de 70% de ce volume, suivie de très loin par celles respectives du Congo et du Tchad (14,3% pour chacune).

En termes de consommation par habitant, le Gabon affiche le meilleur résultat avec 28,1 Kg/hab/an, suivi par le Congo (22,3 Kg/hab/an). On doit cependant relever une baisse de la consommation dans le pays, quasiment continue sur la période. La situation pourrait être liée à la baisse du pouvoir d'achat des populations.

## 4.4 Echanges de produits halieutiques

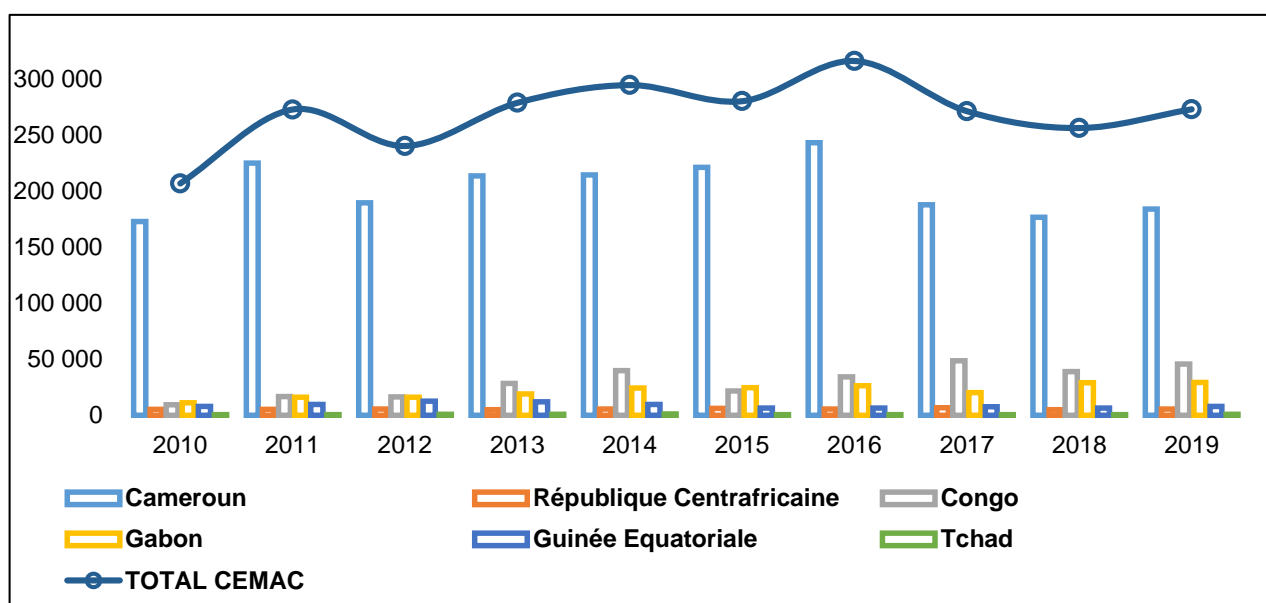
### 4.4.1 Les importations

**Tableau 40 :** Volumes des importations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (Tonnes)

Pays	Années										
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy
Cameroun	172 809	225 140	189 618	213 816	214 511	221 409	243 403	188 030	176 679	184 187	202 960
République Centrafricaine	5 354	5 198	5 387	4 954	5 546	6 057	5 523	6 640	4 862	5 412	5 493
Congo	9 384	16 646	16 287	28 389	39 685	21 607	34 266	48 601	39 034	45 798	29 970
Gabon	11 095	15 957	15 972	18 972	24 223	24 566	26 315	20 118	28 961	29 201	21 538
Guinée Equatoriale	7 924	9 645	12 462	12 092	9 705	6 383	6 366	7 658	6 436	7 760	8 643
Tchad	434	434	716	730	1 118	389	416	459	474	831	600
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>207 000</b>	<b>273 020</b>	<b>240 442</b>	<b>278 953</b>	<b>294 788</b>	<b>280 411</b>	<b>316 289</b>	<b>271 506</b>	<b>256 446</b>	<b>273 189</b>	<b>269 204</b>

Source des données : FAO

**Graphique 44 :** Evolution du volume des importations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (tonnes).



Source des données : FAO

Ces statistiques sur les importations affichent un volume moyen annuel de près de 270 000 tonnes de produits halieutiques pour l'ensemble des pays de la CEMAC. La quasi-totalité de ces volumes ne concerne pas les échanges entre les pays de la Communauté (même-si les sources de données ne nous permettent pas de désagréger l'indicateur par pays de provenance). Ceci montre que nos productions sont encore fortement déficitaires, et donc ne permettent pas de couvrir la demande.

Le Cameroun est le principal importateur de produits. Les chiffres affichent une moyenne de 202 960 tonnes par an entre 2010 et 2019, ce qui représente 75% des importations de la zone CEMAC sur la période.

Dans l'ensemble, ces statistiques renforcent l'impérieuse nécessité de promouvoir ce secteur d'activité d'un potentiel élevé comme cela a été plusieurs fois relevé.

#### 4.4.2 Les exportations

Malgré la faiblesse en termes de disponibilité de la ressource halieutique dans nos pays, des quantités relativement faibles sont toutefois exportées. Ces exportations sont orientées à la fois vers les autres pays de la CEMAC, mais également vers d'autres zones. Les sources de données ne permettent malheureusement pas de préciser la destination des produits. Les tableau et graphique ci-après présentent les statistiques disponibles.

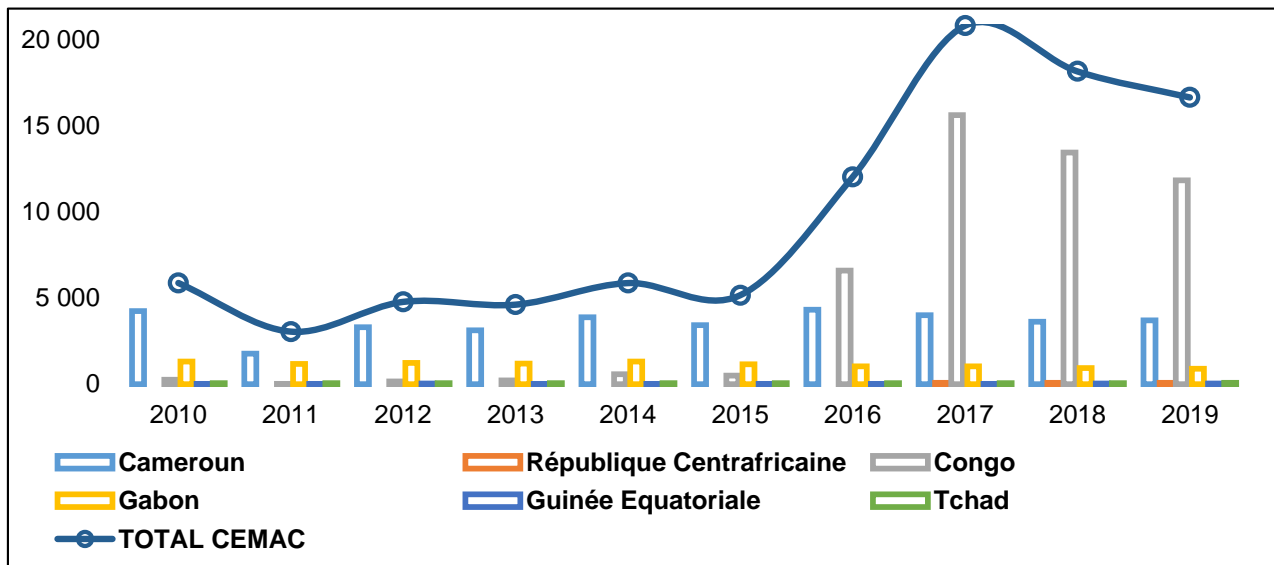
**Tableau 41 :** Volumes des exportations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (tonnes).

Pays	Années										
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy
Cameroun	4 241	1 775	3 313	3 126	3 887	3 430	4 319	4 000	3 620	3 709	3 542
République Centrafricaine	0	0	0	0	0	0	0	81	80	80	24
Congo	266	23	153	211	584	490	6 595	15 628	13 445	11 839	4 923
Gabon	1 306	1 179	1 225	1 188	1 309	1 163	1 032	1 032	928	905	1 127
Guinée Equatoriale	10	21	30	24	23	24	24	21	30	29	24
Tchad	51	52	56	66	66	61	60	58	60	88	62
<b>TOTAL CEMAC</b>	<b>5 874</b>	<b>3 050</b>	<b>4 777</b>	<b>4 615</b>	<b>5 869</b>	<b>5 168</b>	<b>12 030</b>	<b>20 820</b>	<b>18 163</b>	<b>16 650</b>	<b>9 702</b>

Source des données : FAO



**Graphique 45 :** Evolution du volumes des exportations de produits halieutiques par les pays de la CEMAC (tonnes).



Source des données : FAO

Le volume moyen des exportations annuelles est de 9 702 tonnes, entre 2010 et 2019. On note une forte exaltation de ce volume à partir de l'année 2016, en lien avec une explosion des exportations du Congo.

## 5. BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

- ANONYME. - Évaluation rétrospective et prospective du protocole de l'accord de partenariat dans le Secteur de la pêche entre l'**Union européenne et la République gabonaise**, août 2015.
- ANONYME. – Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (Rapport SOFIA) – **Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)**, 2020.
- ANONYME. - Rapport Annuel. - **Banque des États de L'Afrique Centrale (BEAC)**, 2020. 162 p.
- Site officiel de l'**Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour les statistiques du volet Elevage**, <https://www.fao.org/faostat/fr/>. Consulté en avril, mai et juin 2022.
- Site officiel de l'**Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour les statistiques du volet Pêche et Aquaculture**, <https://www.fao.org/fishery/statistics-query/es/home>. Consulté en avril, mai et juin 2022.
- Site officiel de la **Banque Mondiale**, <https://data.worldbank.org/indicator>. Consulté en avril, mai et juin 2022.
- Site officiel du **Fonds Monétaire International (FMI)**, <https://www.imf.org/es/Blogs/Articles/2021/12/15/blog-global-debt-reaches-a-record-226-trillion>.

## **PUBLICATION ET REDACTION DU DOCUMENT**

### **Direction de la publication**



**Professeur Daniel ONA ONDO,**  
Président de la Commission de la CEMAC



**Pedro Bayeme BAYEME AYINGONO,**  
Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA



**Bernard BOUTSIKA NGAVET,**  
Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEBEVIRHA

### **Direction de la Rédaction**



**Germain EDOU EDOU,**  
Directeur des Etudes Economiques, de la  
Planification et des Echanges (CEBEVIRHA)



**Ismaël Fernando MANGA NDONG AYINGONO,**  
Chef de Service Statistique (CEBEVIRHA)